

Atout énergie

Rapport d'activité 2015

Les évènements de l'année 2015

1. L'année 2015 a été l'occasion de célébrer le 20^{ème} anniversaire du SIED 70. C'est à l'issue du Comité Syndical du 12 septembre 2015 qu'une petite cérémonie a marqué cet événement avec notamment les interventions de **Jacques ABRY** président actuel du SIED 70, **Gérard PELLETIER** 1^{er} président du SIED70, **Guy HOURCABIE**, 1^{er} vice-président de la FNCCR et président du syndicat d'énergie de la Nièvre, **Isabelle ARNOULD**, Conseillère départementale de Lure 2 représentant le Président du Conseil départemental, **Yves KRATTINGER**, **Luc CHOUCHKAIIEFF**, Secrétaire Général de la préfecture représentant Madame la Préfète de la Haute-Saône, Marie-Françoise LECAILLON.
2. Préalablement à cette cérémonie, le Comité Syndical a délibéré pour une nouvelle prise de compétence du SIED 70 en ajoutant, à ses compétences optionnelles, celle relative aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Dans ce cadre, le Comité a prévu la mise en place de 45 bornes de recharges réparties conformément au Schéma Régional d'Electro Mobilité. Il a également décidé que les frais de mise en place de ces bornes, d'une part, et les coûts de fonctionnement durant les 3 premières années, d'autre part, seront entièrement pris en charge par le Syndicat.
3. L'année 2015 a vu également la création de la commission consultative paritaire prévue dans le cadre de la loi 2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TE CV). Cette commission est constituée d'un représentant de chacune des 21 EPCI de Haute-Saône et de 21 délégués du Syndicat. Elle devra coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et faciliter l'échange de données.
4. Le 16 novembre 2015, le SIED 70 a signé une convention d'alliance avec les 7 autres syndicats départementaux d'énergie de Bourgogne Franche-Comté créant ainsi un Pôle Energie Bourgogne Franche-Comté destiné à devenir un acteur majeur pour la mise en œuvre opérationnelle de la politique énergétique de la future région sur l'ensemble des départements.
5. La Commune de Plancher-Bas dont la population est passée au-dessus de 2000 habitants a choisi, en accord avec le SIED 70, de maintenir la perception de la TCFE par le Syndicat pour 2016 et 2017 en contrepartie du maintien du régime de financement des travaux réservés aux communes de moins de 2000 habitants. Cette commune de Plancher-Bas sera donc considérée à partir du 1^{er} janvier 2016 comme la commune de Rioz qui avait opté en 2014 pour que le SIED 70 continue à percevoir la TCFE sur son territoire.
6. Le 19 octobre 2015, les services du SIED 70 ont vu l'arrivée de Monsieur Fabrice TONGHINI qui sera appelé à remplacer Monsieur Jean-Paul BARSOT le directeur actuel du SIED 70 dont le départ à la retraite est fixé le 10 mars 2016.

Les travaux des assemblées

On trouvera annexé au présent rapport le recueil des actes administratifs 2015 qui retrace l'ensemble des décisions adoptées par le Comité et le Bureau du SIED 70 au cours de cette année.

Le Comité syndical

Au 31 décembre 2015, le Comité est composé de 578 membres représentant toutes les communes du département dans des conditions fixées par les statuts du syndicat.

Il convient de rappeler que, d'une part, le Comité ne peut délibérer valablement lors de sa première convocation si le quorum - qui est donc de 290 - n'est pas atteint (les pouvoirs n'étant pas pris en compte dans le calcul du quorum) et, d'autre part, lors de la 2^{ème} réunion, les membres du Comité, convoqués à au moins 3 jours d'intervalle, peuvent délibérer sans condition de quorum.

Les 2 réunions du Comité des 21 mars et 12 septembre se sont déroulées en présence respectivement de 348 et 327 délégués.

Le Bureau syndical

Au 31 décembre 2015, le Bureau du SIED 70 était composé de 19 membres :

PRESIDENT :

Jacques ABRY, maire de LUZE

VICE-PRESIDENTS :

1^{er} vice-président : Gilles MARTINET, maire et délégué de LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS

2^{ème} vice-président : Robert BOURQUIN, maire et délégué de COISEVAUX

3^{ème} vice-président : Raymond BILQUEZ, maire et délégué de FRANCHEVELLE

4^{ème} vice-président : Jean-Marc JAVAUX, délégué de FROTEY-LES-VESOUL

5^{ème} vice-président : Pascal GAVAZZI, délégué de LURE

6^{ème} vice-président : Jean-Luc QUIVOGNE, délégué de JUSSEY

SECRETAIRE :

Joël DAVAL : conseiller général, maire et délégué de BREUCHOTTE

SECRETAIRE ADJOINT :

Yannick MULLER : délégué de CULT

MEMBRES :

Nicolas EMONIN : délégué d'AINVELLE

Jean-Pierre FOUQUET : maire et délégué d'AUTET

Jacques THEULIN : maire et délégué de VILLERS-LE-SEC

Jacques HEZARD : maire et délégué de BUCEY-LES-TRAVES

Christian TERRASSON : délégué de PONTCEY

Damien TAUNAY : délégué d'ABELCOURT

Jean-Michel ADREY : délégué d'ECHENOZ-LA-MELINE

Viviane CARSANA : déléguée de GEVIGNEY-ET-MERCEY

Denis DUMAIN : délégué de CORRE

Daniel NOURRY : délégué de MAGNY-VERNOIS

Le Bureau s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année : les 17 février, 17 et 31 mars, 12 mai, 7 juillet, 18 août, 7 octobre et 8 décembre 2015.

Le Conseil d'exploitation de la Régie des énergies renouvelables

La régie a été créée par le Comité syndical, lors de sa séance du 28 mars 2007, avec la simple autonomie financière. Son Conseil d'exploitation composé de Jacques ABRY (président), Gilles MARTINET, Jean-Marc JAVAUX, Robert BOURQUIN et Raymond BILQUEZ (membres) est une force de propositions, pour des décisions qui sont prises par le Comité ou le Bureau du syndicat par délégation.

Cette régie a en charge la gestion des chaufferies de Scey-sur-Saône, de Gy et celle de Marnay qui est entrée en exploitation en septembre 2015 (voir en fin du présent document le rapport concernant ces chaufferies).

Les commissions

Sept commissions ont été créées au sein du Comité lors de sa réunion du 9 septembre 2014.

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL) a été créée conformément aux dispositions de l'article L1413-1 du Code général des collectivités territoriales. Cette commission doit être consultée sur tout nouveau projet de création de service public en délégation du service public ou en régie, à condition que celle-ci soit dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, qu'il s'agisse de services publics industriels ou commerciaux ou de services publics administratifs. Elle est présidée par le président du SIED 70 et comprend des membres du Comité syndical, des représentants d'associations locales et le cas échéant, en fonction de l'ordre du jour, de personnes qualifiées avec voix consultative.

Les 6 autres commissions sont les suivantes :

- ✓ concessions - président : Gilles MARTINET,
- ✓ énergie-bois - président : Robert BOURQUIN,
- ✓ travaux - président : Raymond BILQUEZ,
- ✓ communications électroniques et internet haut-débit - président : Jean-Marc JAVAUX,
- ✓ économie d'énergie et performance énergétique - président : Pascal GAVAZZI,
- ✓ solidarité, coopération et mutualisation - président : Jean-Luc QUIVOGNE.

La liste des membres de ces commissions est disponible sur le site internet du SIED 70 à l'adresse suivante : <http://www.sied70.fr/#url:espaceadherents/commissions,ts:1421847066593>

Les services du SIED 70

Fin 2015, les services du SIED 70 étaient composés de 14 agents et 1 poste non pourvu, selon le tableau des effectifs ci-dessous :

SITUATION AU 31/12/2015					
AGENTS TITULAIRES - grades ou emplois		CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	TEMPS
<u>SERVICE ADMINISTRATIF</u> : 3 agents					
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe		C	1	0	12 h/semaine
Adjointe administrative principale de 2 ^{ème} classe		C	1	1	plein
Directeur (détachement d'un ingénieur principal)		A	1	1	plein
<u>SERVICE TECHNIQUE</u> - 7 agents					
Ingénieur principal		A	1	1	plein
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		C	2	2	plein
Technicien principal de 2 ^{ème} classe		B	2	2	plein
Technicien principal de 1 ^{ère} classe		B	1	1	plein
Adjointe administrative de 2 ^{ème} classe		C	1	1	plein
AGENTS NON TITULAIRES	CONTRAT (loi 84-53 du 26/01/1984)	CATEGORIE	SERVICE	EFFECTIF POURVU	TEMPS
Chargée de mission	art 3-3 2 ^o	A	ENR - MDE	1	plein
Assistante de direction	art 3-4 II	B	Administratif	1	plein
Conseiller en énergie partagé	art 3-3 1 ^o	B	ENR - MDE	1	plein
Chargé d'opération	art 3-3 1 ^o	C	Technique	1	plein
Chargé d'opération	art 3-3 1 ^o	C	Technique	1	plein

L'année 2015 a été marquée par un absentéisme accru en raison d'une opération lourde subie par un agent : 49 jours.

Au cours de cette année, les agents ont suivi 34 jours de formation.

Le contrôle des concessionnaires

En sa qualité d'autorité concédante, le SIED 70 a l'obligation de contrôler la bonne exécution des contrats des concessionnaires. Cette obligation trouve son fondement dans l'article 16 de la loi modifiée du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie électrique, qui stipule que « le contrôle de la construction et de l'exploitation est exercé sous l'autorité du Ministre des travaux publics, par les agents délégués par les municipalités lorsqu'il s'agit de concession donnée par les communes ou les syndicats de communes ».

Cette obligation a été réaffirmée par l'article L2224-31 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « les autorités concédantes exercent le contrôle du bon accomplissement des missions de service public fixées par les cahiers des charges de ces concessions. Elles assurent le contrôle des réseaux publics d'électricité. A cette fin, elles désignent un agent de contrôle distinct du gestionnaire du réseau public de distribution ».

Le rapport de contrôle de l'exécution par ERDF et SICAE EST des contrats de concession que le SIED 70 a signés avec ces entreprises respectivement en 1995 et 1996 sont disponibles sur le site internet du SIED 70 : <http://www.sied70.fr/#url:rapportsactivitecontrole.ts:1454310700486>

Le financement des travaux d'électrification

L'instauration de la taxe sur la consommation finale d'électricité, décidée par le Comité syndical en septembre 2012 a permis d'améliorer les modalités de financement des travaux.

On trouvera annexé au présent rapport 3 fiches en vigueur au 31 janvier 2016, décrivant les participations financières demandées par le SIED 70 pour les travaux sur le réseau de distribution public d'électricité, l'éclairage public et le génie civil de communications électroniques.

Ces fiches distinguent 3 catégories de communes selon qu'elles sont, d'une part, rurales ou urbaines au sens de l'électrification et, d'autre part, que le SIED 70 y perçoit ou non la TCFE (taxe sur la consommation finale d'électricité). Elles représentent :

- les 526 communes de moins de 2000 habitants et les communes de RIOZ et PLANCHER-BAS (voir le point 4 des événements de 2015), rurales au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCFE,
- les 3 communes de moins de 2000 habitants, urbaines au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCFE,
- les 16 villes de plus de 2000 habitants, urbaines au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 ne perçoit pas la TCFE.

La répartition de la maîtrise d'ouvrage entre le SIED 70 et les concessionnaires (ERDF et SICAE EST)

NATURE DES OPERATIONS	MAÎTRE D'OUVRAGE DANS LES COMMUNES	
	urbaines (19)	rurales (526)
Renforcement des canalisations HTA	concessionnaire	concessionnaire
Renforcement des postes de transformation et des canalisations BT	concessionnaire	SIED 70
Raccordement relevant pour les puissances supérieures à 250 kVA	concessionnaire	concessionnaire
Raccordement pour les puissances inférieures ou égales à 250 kVA et dessertes extérieures de zones	concessionnaire	SIED 70
Partie des extensions situées à l'intérieur des zones	SIED 70	SIED 70
Branchements	concessionnaire	concessionnaire
Intégration des ouvrages dans l'environnement	SIED 70	SIED 70

Les comptes 2015

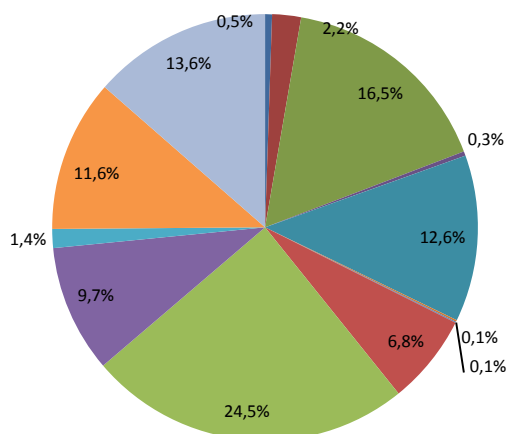
L'exécution 2015 laisse un déficit d'investissement de 2 196 791,94 € et un excédent de fonctionnement de 5 926 936,80 € soit un excédent budgétaire global de 3 730 144,86 €. Cet excédent est indispensable à la trésorerie du syndicat et lui permet de ne pas avoir recours à des prêts à courts termes qui génèrent des frais financiers.

Les résultats financiers de 2015 sont représentés par les histogrammes ci-après :

LE BUDGET PRINCIPAL

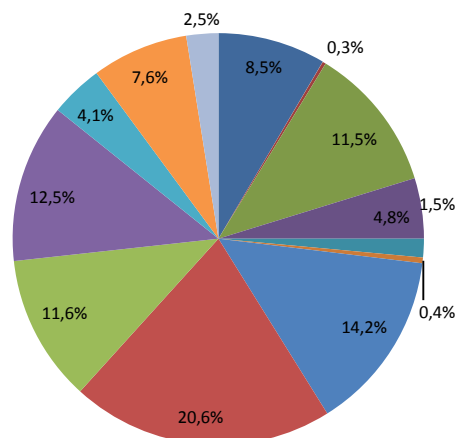
DEPENSES

FONCTION- NEMENT	Charges à caractère général	143 636,27 €
	Salaires et indemnités	601 898,50 €
	Opérations d'ordre entre sections	4 535 830,87 €
	Autres charges de gestion courante	93 717,56 €
INVESTIS- SEMENT	Opérations d'ordre	3 469 206,97 €
	Subventions d'investissement	39 191,55 €
	Immobilisations	21 735,57 €
	Subventions aux communes	1 878 760,24 €
	Travaux d'électrification	6 745 475,87 €
	Travaux d'éclairage public	2 665 060,22 €
	Travaux de GC de télécommunications	395 766,61 €
	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	3 175 826,81 €
	Excédent budgétaire global	3 730 144,86 €



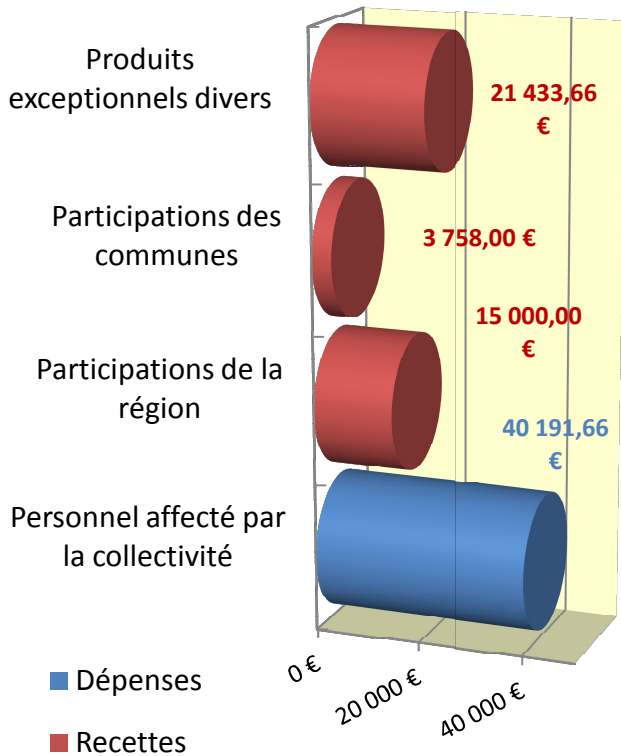
RECETTES

FONCTION- NEMENT	Opérations d'ordre entre sections	2 332 910,05 €
	Salaires reversés par les budgets annexes	71 013,94 €
	Taxe sur l'électricité	3 159 586,65 €
	Redevances versées par les concessionnaires	1 307 034,38 €
	Remboursement des avances de trésorerie consenties aux chaufferies de Gy et Marnay	400 173,26 €
	Produits divers	123 147,11 €
	Excédent antérieur reporté	3 908 154,61 €
INVESTIS- SEMENT	Opération d'ordre entre section	5 672 127,79 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 175 826,81 €
	Subventions d'investissement reçues	3 433 125,36 €
	TVA sur travaux d'électrification	1 136 296,92 €
	Programme éclairage public	2 089 823,55 €
	Programme génie civil de télécommunications	687 031,47 €

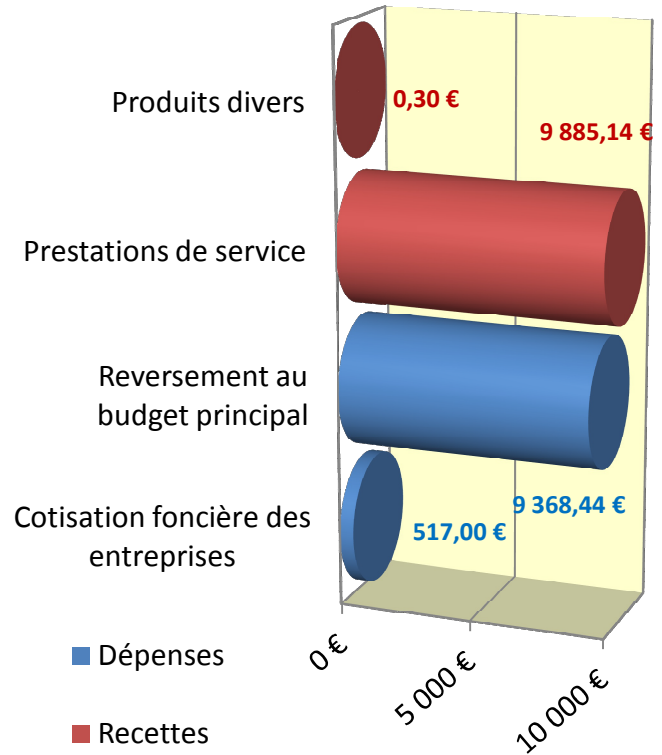


LES BUDGETS ANNEXES

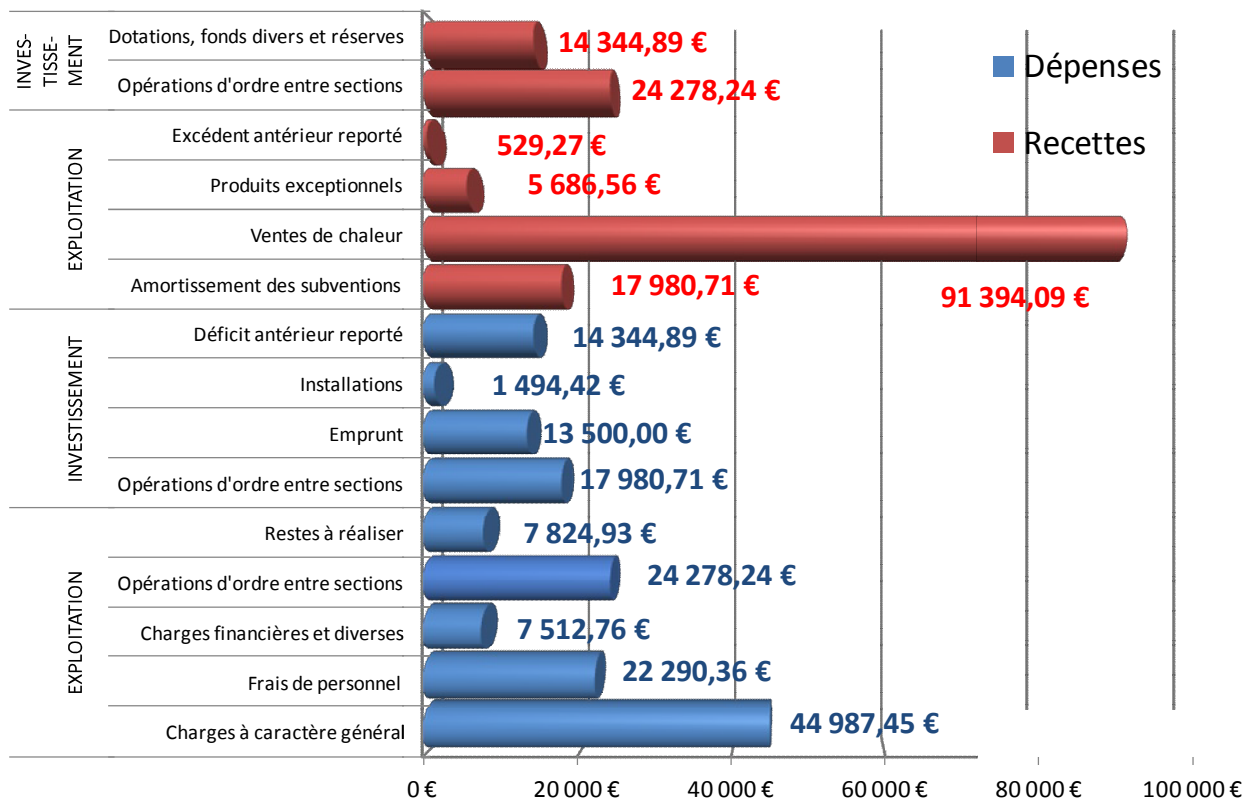
BUDGET ANNEXE "CONSEIL"



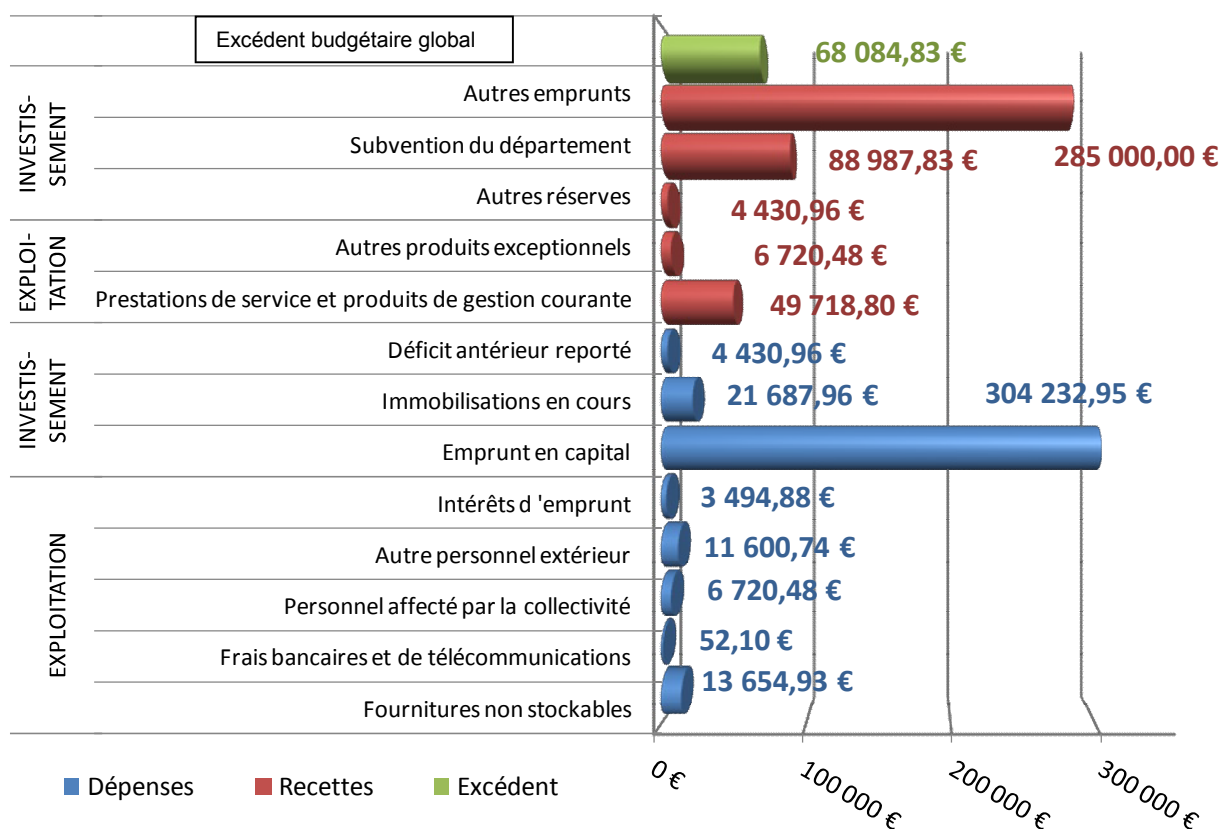
BUDGET ANNEXE "PRESTATIONS DE SERVICES"



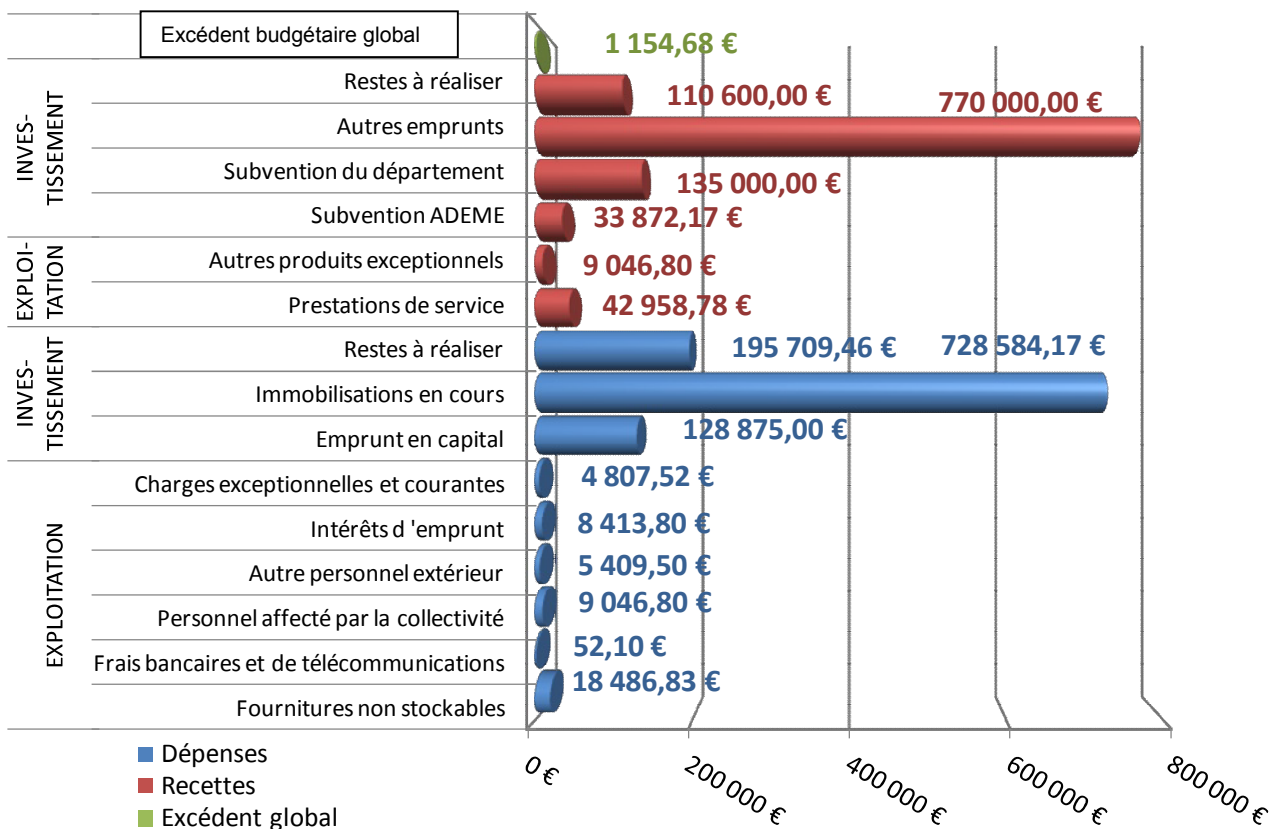
BUDGET ANNEXE "CHAUFFERIE DE SCEY-SUR-SAONE"



BUDGET ANNEXE "CHAUFFERIE DE GY"



BUDGET ANNEXE "CHAUFFERIE DE MARNAY"



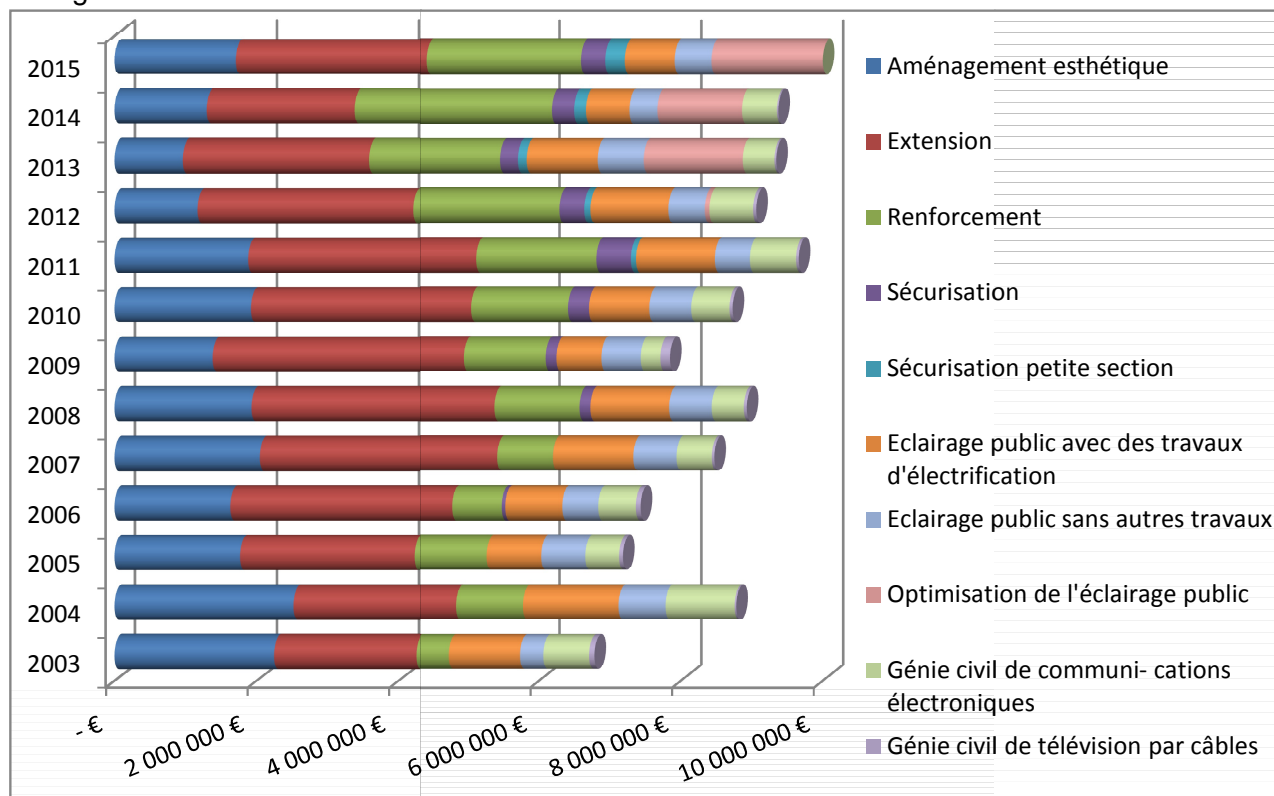
Les investissements du SIED 70

Les travaux traditionnels

La répartition depuis 2003 des dépenses de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, et ceux réalisés pour le compte de tiers, c'est-à-dire d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques est précisée sur le diagramme ci-après :

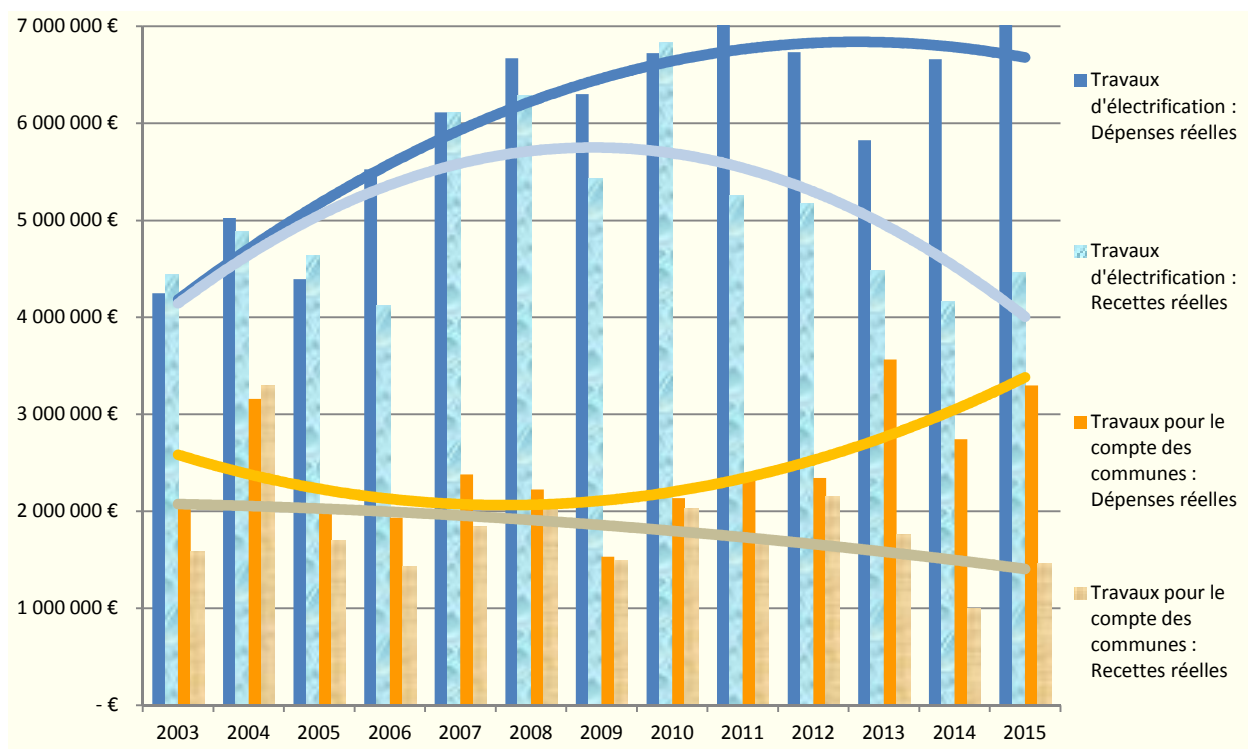
Année	Aménagement esthétique	Extension	Renforcement	Sécurisation	Sécurisation petite section	Eclairage public avec des travaux d'électrification	Eclairage public sans autres travaux	Optimisation de l'éclairage public	Génie civil de communications électroniques	Génie civil de télévision par câbles
2003	2 247 481,07 €	2 006 613,49 €	473 842,13 €	- €	- €	1 004 792,14 €	328 318,84 €	- €	645 209,20 €	0
2004	2 520 781,64 €	2 309 980,40 €	943 523,90 €	- €	- €	1 346 308,93 €	664 213,93 €	- €	972 906,45 €	75 088,58 €
2005	1 768 645,09 €	2 459 356,73 €	1 033 357,53 €	- €	- €	770 357,50 €	621 064,08 €	- €	476 290,11 €	23 433,25 €
2006	1 630 688,31 €	3 146 028,36 €	697 972,75 €	50 133,32 €	- €	803 898,58 €	506 273,48 €	- €	529 877,10 €	54 727,93 €
2007	2 046 953,46 €	3 363 366,69 €	785 932,73 €	647,09 €	- €	1 132 737,41 €	609 403,91 €	- €	497 256,51 €	68 366,97 €
2008	1 929 573,64 €	3 441 569,86 €	1 199 970,18 €	153 050,32 €	- €	1 110 199,60 €	599 809,66 €	- €	452 810,77 €	35 683,30 €
2009	1 381 810,49 €	3 558 941,04 €	1 153 279,88 €	152 055,35 €	- €	633 995,21 €	554 250,28 €	- €	276 739,31 €	42 227,15 €
2010	1 921 967,71 €	3 120 743,38 €	1 365 646,15 €	296 357,94 €	- €	849 828,29 €	591 019,72 €	- €	539 433,93 €	135 605,83 €
2011	1 882 659,00 €	3 231 843,09 €	1 694 023,44 €	486 789,52 €	72 403,07 €	1 111 184,28 €	493 969,18 €	- €	650 726,13 €	44 575,09 €
2012	1 169 171,40 €	3 039 137,38 €	2 079 137,05 €	350 224,25 €	86 786,75 €	1 098 856,59 €	513 727,14 €	64 478,17 €	616 071,41 €	38 078,92 €
2013	961 903,53 €	2 623 416,89 €	1 865 043,63 €	252 322,07 €	123 378,19 €	1 001 117,60 €	648 669,70 €	1 396 546,02 €	445 993,20 €	45 254,97 €
2014	1 298 597,72 €	2 083 451,19 €	2 800 427,72 €	312 479,39 €	166 749,03 €	613 657,99 €	393 212,52 €	1 192 950,58 €	491 701,36 €	26 216,37 €
2015	1 709 128,33 €	2 706 470,60 €	2 175 831,75 €	342 063,40 €	274 929,15 €	703 696,15 €	518 526,38 €	1 590 600,39 €	393 219,80 €	21 088,73 €

Cette répartition des travaux réalisés sur cette même période peut être représentée par l'histogramme ci-dessous :



Si l'on met en parallèle les dépenses et les recettes réelles annuelles, on obtient les valeurs du tableau et l'histogramme ci-dessous, avec des courbes de tendance qui montrent dès 2012, une diminution des recettes, donc, par voie de conséquence, une augmentation du financement des travaux par le syndicat prise sur ses marges de financement :

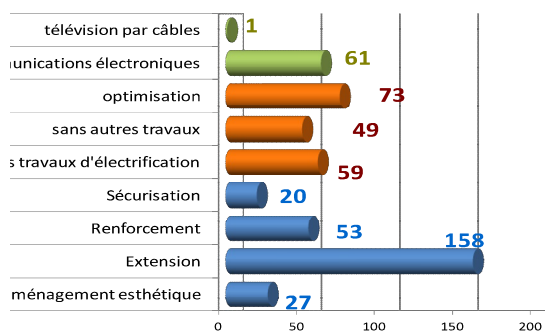
Année	Electrification :		Eclairage public :		Génie civil de télécommunications :		Totaux	
	dépenses	recettes réelles	dépenses	recettes réelles	dépenses	recettes réelles	dépenses	recettes réelles
2002	2 930 389,27 €	2 647 578,43 €	1 352 252,81 €	846 371,21 €	478 709,91 €	511 078,85 €	4 761 351,99 €	4 005 028,49 €
2003	4 251 267,69 €	4 437 685,60 €	1 450 779,94 €	900 089,53 €	663 380,20 €	684 314,09 €	6 365 427,83 €	6 022 089,22 €
2004	5 024 888,48 €	4 879 890,53 €	2 072 110,86 €	1 965 054,34 €	1 087 103,96 €	1 332 624,32 €	8 184 103,30 €	8 177 569,19 €
2005	4 393 918,88 €	4 640 329,39 €	1 468 721,29 €	1 164 990,58 €	590 511,71 €	535 348,78 €	6 453 151,88 €	6 340 668,75 €
2006	5 524 822,89 €	4 120 679,01 €	1 334 810,04 €	924 938,44 €	599 106,57 €	509 056,00 €	7 458 739,50 €	5 554 673,45 €
2007	6 114 018,72 €	6 113 552,42 €	1 774 702,70 €	1 367 053,98 €	604 951,10 €	481 787,62 €	8 493 672,52 €	7 962 394,02 €
2008	6 671 098,92 €	6 288 527,00 €	1 736 293,01 €	1 597 364,84 €	489 160,68 €	476 228,20 €	8 896 552,61 €	8 362 120,04 €
2009	6 301 835,36 €	5 432 097,72 €	1 208 024,20 €	1 096 031,38 €	322 056,43 €	399 891,80 €	7 831 915,99 €	6 928 020,90 €
2010	6 724 005,93 €	6 828 819,18 €	1 448 547,98 €	1 432 866,00 €	686 932,55 €	602 127,72 €	8 859 486,46 €	8 863 812,90 €
2011	7 367 718,10 €	5 257 556,99 €	1 644 172,85 €	1 225 050,93 €	699 556,83 €	477 236,77 €	9 711 447,78 €	6 959 844,69 €
2012	6 732 730,57 €	5 174 275,73 €	1 682 977,69 €	1 599 382,61 €	659 030,43 €	553 299,44 €	9 074 738,69 €	7 326 957,78 €
2013	5 826 060,17 €	4 481 508,08 €	3 066 949,20 €	1 295 018,61 €	496 730,24 €	469 092,58 €	9 389 739,61 €	6 245 619,27 €
2014	6 660 637,24 €	4 159 737,87 €	2 222 242,05 €	1 295 019,61 €	521 298,53 €	697 416,15 €	9 404 177,82 €	6 152 173,63 €
2015	7 208 639,82 €	4 462 320,10 €	2 871 234,31 €	1 295 020,61 €	426 605,52 €	687 031,47 €	10 506 479,65 €	6 444 372,18 €



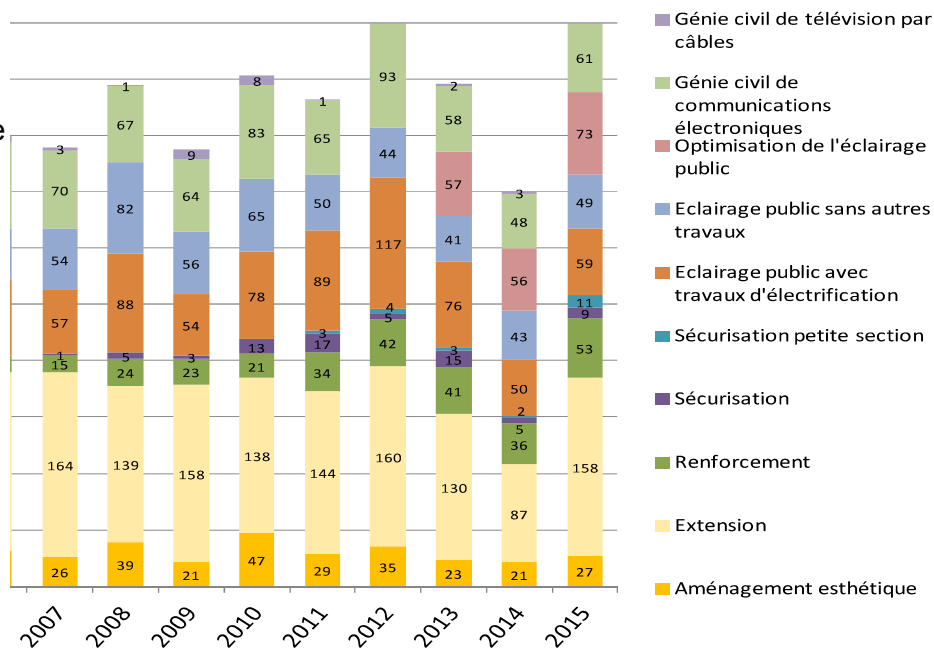
Sur la même période, le nombre d'opérations soldées financièrement au cours de l'année considérée est indiqué sur le tableau et le diagramme ci-après :

Année de réalisation	Aménagement esthétique	Extension	Renforcement	Sécurisation	Sécurisation petite section	Eclairage public			Génie civil de		Total général
						avec travaux d'électrification	sans autres travaux	Optimisation (réduction de la puissance souscrite)	communications électroniques	télévision par câbles	
2003	28	122	12	0	0	48	33	0	51	0	294
2004	44	156	19	0	0	86	73	0	98	0	476
2005	40	157	27	0	0	80	58	0	82	4	448
2006	32	158	15	0	0	67	45	0	77	6	400
2007	26	164	15	1	0	57	54	0	70	3	390
2008	39	139	24	5	0	88	82	0	67	1	445
2009	21	158	23	3	0	54	56	0	64	9	388
2010	47	138	21	13	0	78	65	0	83	8	453
2011	29	144	34	17	3	89	50	0	65	1	432
2012	35	160	42	5	4	117	44	0	93	3	503
2013	23	130	41	15	3	76	41	57	58	2	446
2014	21	87	36	5	2	50	43	56	48	3	351
2015	27	158	53	9	11	59	49	73	61	1	501

Soit pour l'année 2015, l'histogramme ci-dessous :



et depuis 2003, l'histogramme ci-contre :



On constate en 2015 une remontée de l'activité comparable à celle des années précédant 2014.

On trouvera, annexé au présent rapport, la liste des opérations terminées en 2015.

Le service des énergies renouvelables : le bois-énergie

PHASE FAISABILITE

- Ronchamp :

La commune, qui exploite déjà une chaufferie dans le secteur des écoles, a souhaité examiner la possibilité de réaliser une seconde chaufferie alimentant les bâtiments publics du secteur du centre-ville.

- | | |
|---|---------------|
| ✓ Validation de la mission d'AMO au SIED 70 | octobre 2014 |
| ✓ Validation de la mission d'étude au BET Energie concept | juillet 2015 |
| ✓ Rendu et présentation de l'étude | novembre 2015 |

L'étude montre que pour chauffer les bâtiments alimentés par un réseau de chaleur d'une longueur de 490 m, le projet nécessite la mise en place d'une chaudière bois-plaquettes d'une puissance de 150 kW couplée à une chaudière fuel en appoint-secours d'une puissance de 200 kW.

Cette installation fournirait la totalité des besoins annuels, estimés à 257 MWh, ce qui représente une consommation en plaquettes de 103 tonnes et en fuel de 3 600 litres.

L'investissement est estimé à 380 000€ HT, frais d'études et de maîtrise d'œuvre compris. Les aides possibles pourraient représenter 50% du coût de l'investissement.

Les charges d'exploitation annuelles avec le réseau de chaleur sont évaluées à 17 000 € TTC contre 28 000 € TTC actuellement avec les énergies fossiles. Le Temps de Retour de la chaufferie biomasse est de 14 ans.

- Clairegoutte :

Pour donner suite à l'étude d'opportunité réalisée en 2013, la commune de Clairegoutte a souhaité poursuivre et approfondir sa réflexion sur la pertinence d'une chaufferie biomasse avec réseau de chaleur pour ses bâtiments publics et a signé, en octobre, une convention avec le SIED 70 pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le cadre d'une étude de faisabilité.

La proposition d'étude du BET, Energie concept a été validée en septembre 2015 pour une finalisation de l'étude en fin de 1^{er} trimestre 2016.

- SICG Les Courlis de Villers-les-Luxeuil :

Une étude de faisabilité est en cours de réalisation pour le pôle scolaire Les Courlis afin d'estimer l'opportunité du remplacement de la chaudière fioul actuelle par une chaudière granulés.

La mission d'étude a été attribuée au BET, Philippe PEDROCCHI, en octobre 2015 pour une finalisation de l'étude en fin de 1^{er} trimestre 2016.

- Courchaton :

Un 1^{er} contact a été établi avec les élus de la commune de Courchaton qui souhaitent réaliser une étude de faisabilité pour une chaufferie biomasse desservant deux ou trois bâtiments en projet et le raccordement éventuel de la mairie.

Une proposition de convention d'Assistance à Maître d'Ouvrage avec le SIED 70 a été envoyée en décembre 2015.

PHASE OPERATIONNELLE

1. CHAUFFERIES REALISEES

- Marnay (transfert de compétence au SIED 70) :

Le chantier de la chaufferie de Marnay, démarré en octobre 2014 et visant à desservir les bâtiments publics des quartiers des Carmes et du centre-ville ainsi qu'une dizaine de propriétaires situés le long du tracé du réseau de chaleur, a été réceptionné durant l'été 2015.

La mise en service de la chaufferie et de son réseau de chaleur a été effectuée mi-septembre 2015 pour le démarrage de la nouvelle saison de chauffe.

L'équipement de la chaufferie comprend 2 chaudières bois-plaquettes de 300 kW chacune, une chaudière d'appoint secours fioul d'une puissance de 800 kW et un ballon tampon d'une capacité de 5 000 litres.

Les chaudières bois devraient fournir 90% des besoins annuels et la consommation prévue des abonnés au service est d'environ 1 100 MWh par an.

Les coûts d'investissement se décomposent de la façon suivante :

- Tranches préalables du réseau de chaleur	48 640 € HT
- Marchés de travaux :	
• Lots bâtiment	222 340 € HT
• Lots thermique	699 410 € HT
- Ingénierie	62 530 € HT
- Frais divers	<u>6 690 € HT</u>

TOTAL 1 039 610 € HT

A partir de ce coût d'investissement et des prévisions financières d'exploitation, le SIED 70 a adopté le tarif de vente de la chaleur suivant :

- Prix unitaire de la chaleur consommée : **70,20 € HT/MWh**.
- Abonnement annuel : **587 € HT/URF** (Unité de Répartition Forfaitaire),

Un système de télégestion permet le relevé des compteurs des sous-stations à distance et de surveiller le fonctionnement des chaudières et du réseau et ainsi d'être averti des pannes éventuelles pouvant survenir.





- Magnoncourt :

Après l'étude de faisabilité, validée en décembre 2014 par le Conseil municipal, celui-ci a souhaité poursuivre son projet de changement de la production de chauffage de la Mairie-école en mettant en place une chaufferie biomasse aux granulés de bois.

- | | |
|--|-----------------------------|
| ✓ Validation de la mission d'AMO du SIED 70 | décembre 2014 |
| ✓ Validation de la mission de maîtrise d'œuvre BET Energie concept | février 2015 |
| ✓ DCE travaux | avril 2015 |
| ✓ Choix de l'entreprise LARRIERE | mai 2015 |
| ✓ Travaux | de juillet à septembre 2015 |

Une chaudière à granulés de 70 kW a donc été installée dans la chaufferie existante, en remplacement de la chaudière bois-bûches vieillissante. A l'occasion des travaux, la chaufferie a été mise aux normes.

Le stockage des granulés a été installé dans un local adjacent par la mise en place d'un silo textile d'une capacité 7 tonnes.

La nouvelle installation fournit la totalité des besoins annuels, estimés à 92 MWh ce qui représente une consommation en granulés de 23 tonnes. L'investissement s'élève à un montant de 61 145 € HT, frais d'ingénierie compris.

Les charges d'exploitation annuelles sont évaluées à 7 200€ HT.



- Ronchamp :

Dans le cadre de la construction de nouveaux vestiaires pour le club de football de Ronchamp, l'extension du réseau de chaleur a été prévue afin d'alimenter ce nouveau bâtiment.

- | | |
|--|-----------------------------|
| ✓ Validation de la mission AMO du (SIED 70 | mars 2014 |
| ✓ Validation de la mission de maîtrise d'œuvre BET Energie concept | mars 2014 |
| ✓ DCE travaux | avril 2014 |
| ✓ Choix des entreprises VRD/chauffage | août 2014 |
| ✓ Travaux | de septembre à février 2015 |

Cette extension du réseau augmente de 3% la longueur du réseau initial et est composé d'un bi-tube plastique préisolé.

Une sous-station préfabriquée est installée dans le nouveau bâtiment, elle est équipée d'un échangeur pour le chauffage, d'un échangeur pour l'eau chaude sanitaire et d'un compteur de chaleur. La sous-station a une puissance de 15 kW pour une estimation de consommation annuelle de 22 MWh.

SUIVI D'EXPLOITATION DES CHAUFFERIES DU SIED 70

- Scey-sur-Saône :

Les marchés d'exploitation de la chaufferie et de fourniture de plaquettes ont pris fin en août 2015.

Une consultation a donc été lancée au printemps et les nouveaux marchés ont été attribués en juillet.

L'exploitation a de nouveau été confiée à l'entreprise IDEX pour une durée de trois ans.

Un contrat d'approvisionnement en plaquettes a été signé avec ONF énergie pour une durée de deux ans avec possibilité de reconduction d'une année.

Un contrat d'approvisionnement en fioul a été signé avec CCD énergies pour une durée d'un an.

1. ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

L'entreprise IDEX a effectué l'entretien courant de la chaufferie tout au long de l'année et aucune intervention d'urgence n'est à signaler.

2. BILAN D'EXPLOITATION

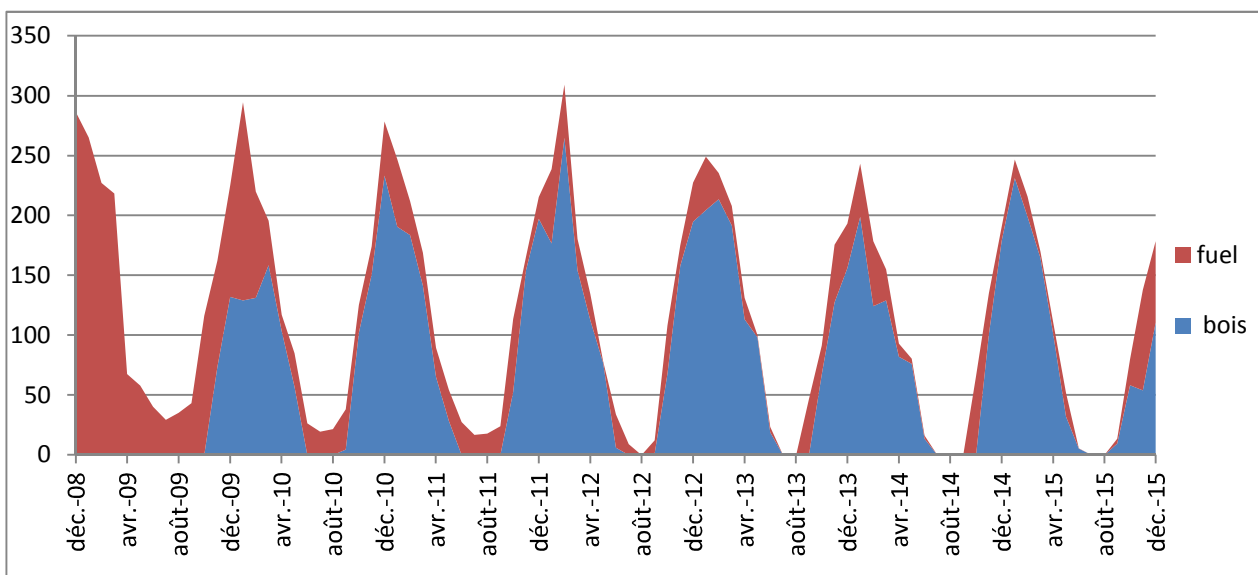
Lors de la saison de chauffe 2014-2015, les consommations des abonnés facturées s'élèvent à 910 MWh.

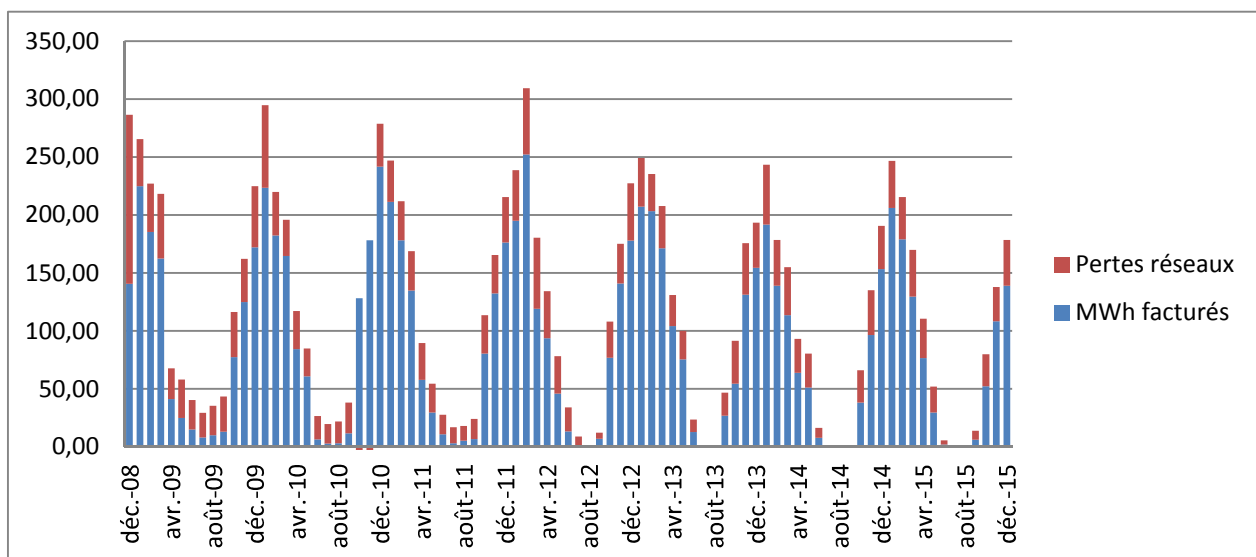
Pour fournir ces MWh, la chaufferie a produit 1 200 MWh, dont 1 010 MWh avec la chaudière bois et 190 MWh à partir des chaudières fioul. Le taux de couverture bois a donc été de 86% pour un taux contractuel demandé de 82%.

Une prime d'intéressement a donc été appliquée, comme prévu au marché, à l'entreprise IDEX, chargée de l'exploitation de la chaufferie.

Le graphique ci-après montre l'évolution du taux de couverture bois sur la production totale de chaleur depuis la mise en service de la chaufferie en septembre 2008.

Il représente les MWh totaux produits en chaufferie en cumulant ceux produits par la chaudière bois (en bleu) complétés par ceux produits par les chaudières fioul (en rouge).





- Gy :

Une consultation a été lancée au printemps 2015 pour l'attribution des marchés d'exploitation et d'approvisionnement en combustibles.

Suite à l'appel d'offres, le marché d'exploitation a été confié à l'entreprise PALISSOT pour une durée de trois ans.

Un contrat d'approvisionnement en plaquettes a été signé avec Bois-énergie 70 pour une durée de deux ans avec possibilité de reconduction d'une année.

Un contrat d'approvisionnement en granulés a été signé avec CCD énergies pour une durée d'un an.

1. ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

L'entreprise PALISSOT a effectué l'entretien courant de la chaufferie tout au long de l'année et aucune intervention d'urgence n'est à signaler.

2. BILAN D'EXPLOITATION

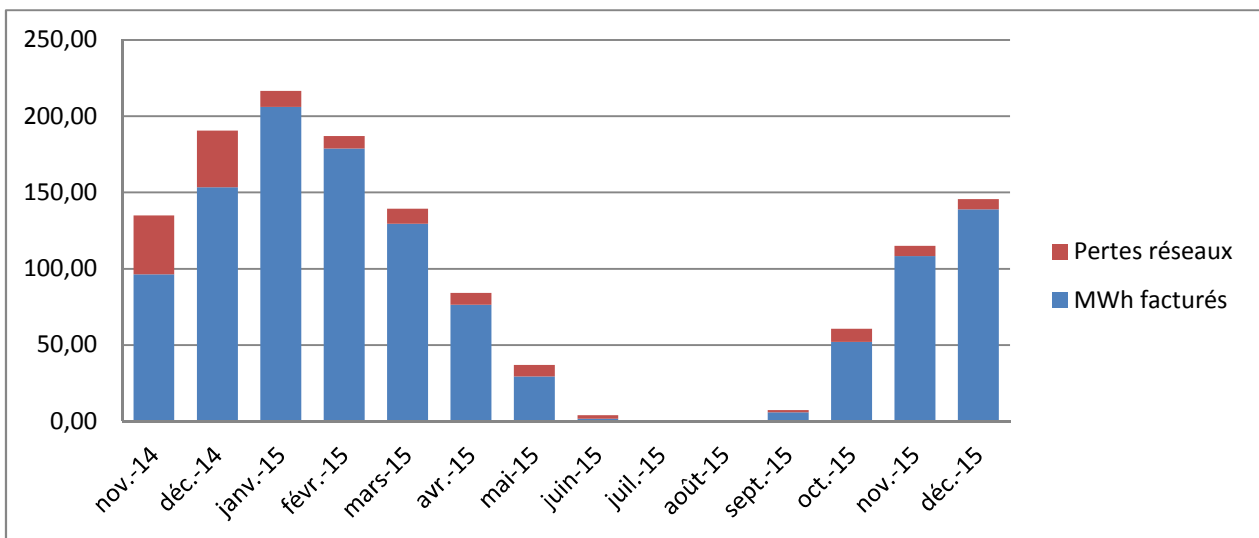
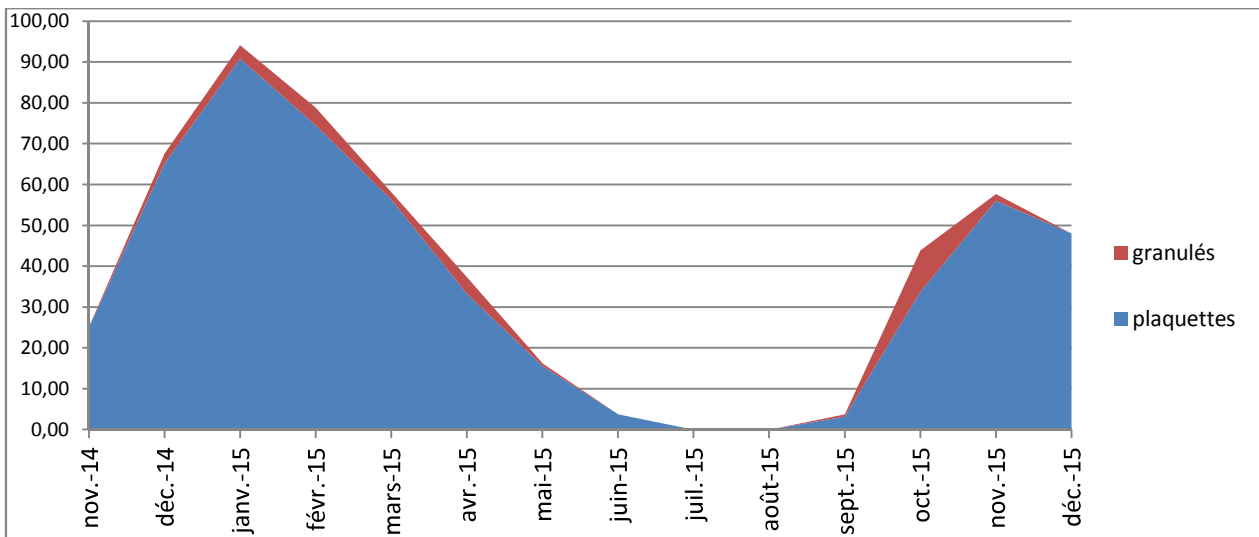
Lors de la saison de chauffe 2014-2015, les consommations facturées aux abonnés s'élèvent à 319 MWh.

Pour fournir ces MWh, la chaufferie a produit 420 MWh, dont 402 MWh avec la chaudière bois-plaquettes et 18 MWh à partir de la chaudière à granulés. Le taux de couverture bois-plaquettes a donc été de 96% pour un taux contractuel demandé de 80%.

Une prime d'intéressement a donc été appliquée, comme prévu au marché, à l'entreprise PALISSOT, chargée de l'exploitation de la chaufferie.

Le graphique ci-après montre l'évolution du taux de couverture bois-plaquettes sur la production totale de chaleur depuis la mise en service de la chaufferie en novembre 2014.

Il représente les MWh totaux produits en chaufferie en cumulant ceux produits par la chaudière bois-plaquettes (en bleu) complétés par ceux produits par la chaudière à granulés (en rouge).



AUTRES INTERVENTIONS

- IUT

Comme chaque année, la chargée de mission du service EnR est intervenue à l'IUT de Vaire-et-Montoille devant les étudiants de Licence Pro "Maintenance et Energétique" sur le thème de la filière bois-énergie et des chaufferies bois. Cette présentation s'est déroulée le 21 janvier 2015.

Préalablement à cette intervention, une visite de la chaufferie de Scey-sur-Saône avait été organisée pour les étudiants le 14 janvier 2015.

- Actions pour les Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)



Les Pays Graylois et de Vesoul Val de Saône ont sélectionné, suite à leurs appels à projets, l'action du SIED 70 proposant l'installation de luminaires à LEDs en remplacement des luminaires existants dans le but d'atteindre une diminution par trois des consommations électriques du parc d'éclairage public remplacés.

Un Fonds de financement a donc été attribué pour promouvoir cette action dans une quinzaine de communes de chaque territoire.

Pour préciser l'engagement du SIED 70 dans l'action sélectionnée par chaque Pays, deux conventions tripartites ont été signées le 18 novembre dernier au Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie entre l'Etat, la Caisse des dépôts et consignations et le SIED 70.

Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

En partenariat avec la FNCCR, le SIED 70 a obtenu 2,2 GWh cumac en avril dans le cadre des diagnostics d'éclairage public. Ces CEE ont ensuite été vendus à un obligé et ont rapporté au SIED 70 un gain de 15 588,80 €.

Le dossier de demande de CEE, déposé en octobre 2014 et représentant un volume de 29,7 GWh cumac (valorisation de 205 opérations de travaux de rénovation énergétique réalisés dans l'ensemble du Département dans les domaines de l'éclairage public, du bâtiment et des réseaux de chaleur) a été validé par le Pôle national des CEE en juin 2015.

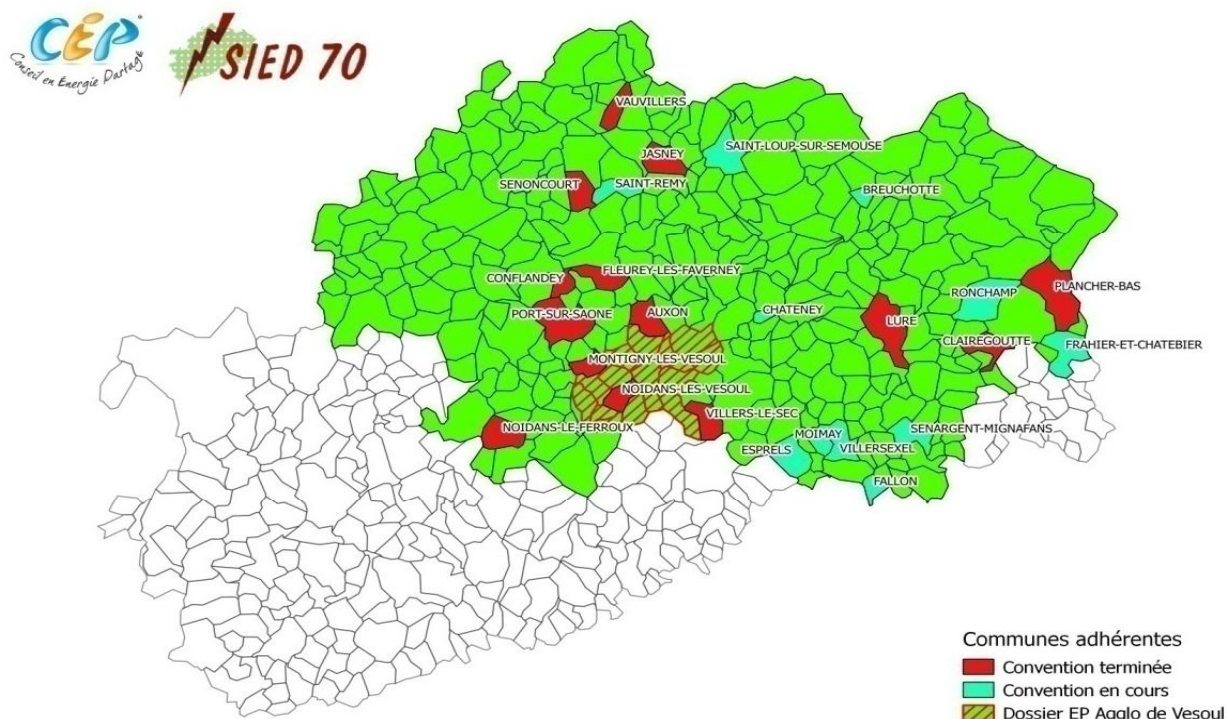
Après deux mises en vente non fructueuses, le Bureau syndical a décidé d'attendre une hausse espérée en 2016 de la cotation des CEE pour leur vente.

Un nouveau dépôt de dossier de demande de CEE a été effectué en octobre 2015 représentant un volume de 38,7 GWh cumac regroupant 161 opérations, achevées depuis moins d'un an. Le dossier est en cours d'instruction au Pôle National des CEE.

Le Conseil en énergie partagé : CEP

Vingt-six communes ont adhéré au service CEP. Il s'agit de : AMANCE, AUXON, CLAIREGOUTTE, CONFLANDEY, FLEUREY-LES-FAVERNEY, JASNEY, LURE, MONTIGNY-LES-VESOUL, PLANCHER-BAS, PORT-SUR-SAONE, SENONCOURT, VAUVILLERS, VESOUL, VILLERS-LE-SEC, NOIDANS-LES-VESOUL, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, NOIDANS-LE-FERROUX, BREUCHOTTE, MOIMAY, VILLERSEXEL, RONCHAMP, FRAHIER-ET-CHATEBIER, SENARGENT-MIGNAFANS, FALLON, SAINT-REMY et CHATENY. L'agglomération de VESOUL et la « Maison d'enfants » de MOIMAY ont également adhéré au service CEP.

Bilan d'activités de 2015 :



Bilan du service

Onze communes (SAINT-REMY ; SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE ; CHATENY ; RONCHAMP ; FRAHIER-ET-CHATEBIER ; ESPRELS ; MOIMAY ; VILLERSEXEL ; SENARGENT-MIGNAFANS et FALLON), l'agglomération de Vesoul et la Maison d'enfants de Moimay adhèrent encore au service dans le cadre de leur convention, les communes dont la convention est terminée sont suivies ponctuellement (dossier CEE ou OICEP si besoin et conseils)

Trois communes ont reçu le rapport final de leurs études (MOIMAY ; NOIDANS-LES-VESOUL et BREUCHOTTE) et cinq (RONCHAMP ; ESPRELS ; FALLON ; SAINT-REMY et l'Agglomération de Vesoul) ont reçu un rapport partiel.

Commune	Avancement (en %)			Date de remise du dossier	Dossier à finaliser en 2016
	dossier ***	étude **	suivi *		
FLEUREY LES FAVERNEY	100%	100%	25%	01/03/2011	
JASNEY	100%	100%	100%	20/09/2011	
AUXON	100%	100%	100%	16/09/2011	
SENONCOURT	100%	100%	25%	06/04/2012	
VAUVILLERS	100%	100%	75%	02/03/2012	
VESOUL (+ de 10 000 habs)	100%	100%	50%	24/09/2012	
LURE	100%	100%	50%	30/06/2012	
CONFLANDEY	100%	100%	25%	26/10/2012	
CLAIREGOUTTE	100%	100%	75%	17/05/2013	
PLANCHER BAS	100%	100%	75%	07/11/2013	
VILLERS LE SEC	100%	100%	75%	27/09/2013	
PORT SUR SAONE	100%	100%	75%	16/06/2014	
SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE	100%	100%	25%	04/11/2014	
MOIMAY	100%	100%	75%	22/01/2015	
MAISON D'ENFANTS DE MOIMAY	100%	100%	50%	22/01/2015	
NOIDANS LES VESOUL	100%	100%	100%	29/04/2015	
BREUCHOTTE	100%	100%	50%	25/08/2015	
NOIDANS LE FERROUX	95%	100%	50%	En attente CM	OUI
AGGLOMERATION DE VESOUL (+ de 10 000 habs)	95%	100%		En attente commission EnR/EP agglo	OUI
MONTIGNY LES VESOUL	95%	95%			OUI
VILLERSEXEL	95%	95%		En attente commission EnR élus	OUI
RONCHAMP	75%	75%			OUI
SAINT-REMY	75%	75%			OUI
ESPRELS	75%	50%			OUI
FRAHIER ET CHATEBIER	75%	50%			OUI
FALLON	75%	50%			OUI
SENARGENT-MIGNAFANS	75%	50%			OUI
CHATENEY	25%	25%			OUI
AMANCE	10%	25%			
MELISEY	20%	25%			
AMONCOURT	5%				
MENOUX	5%	25%			
Assistance pour l'établissement du cahier des charges PAYS DE VESOUL & VAL DE SAONE	Terminée	/	/		
Assistance pour l'établissement du cahier des charges PAYS DES VOSGES SAONOISE	Terminée	/	/		
Réunion thématique Pays de Vesoul Val de Saône	/	/	/		
Réunion thématique Pays des Vosges Saonaises	/	/	/		
Réunion thématique Pays Graylois	/	/	/		
Etude des consommations Diag OICEP SIED70	/	/	/		
Dossier CEE DIAG EP phase n°1 pour FNCCR	100%	/	/		
Dossier CEE DIAG EP phase n°2 pour FNCCR	100%	/	/		
Dossier CEE DIAG EP phase n°3 pour FNCCR	100%	/	/		
Dossier CEE DIAG EP phase n°4 pour FNCCR	100%	/	/		
Assistance Céline CHAPELLE dossier CEE bâtiment & éclairage public (2014)	100%	/	/		
Assistance Céline CHAPELLE dossier CEE bâtiment & éclairage public (2015)	100%	/	/		
Réunion RT2012 - CC les Franches Communes	10%	/	/		
Conseil sur l'éclairage intérieur du syndicat des écoles Attrécourt – Autrey – Bouhans – Broye – Fahy – Loeuilley	/	10%	/		

* 25% (début du suivi, explication) ; 50% (compte rendu 2ème année) ; 75% (compte rendu 3ème année) ; 100% (rapport final CEP)

** 10% (conseil) ; 25% (étude éclairage public) ; 50% (données récupérées et visites effectuées) ; 75% (rapport en création) ; 95% (en attente d'une date de présentation) ; 100% (rapport rendu)

*** 10% (prise de contact sommaire) ; 25% (données récupérées) ; 75% (dossier en création) ; 90% (correction et vérification du rapport) ; 95% (en attente d'une date de présentation) ; 100% (rapport rendu)

Actions des communes

La commune de VILLERSEXEL a isolé par l'extérieur l'un de ces bâtiments locatifs. Ces travaux sont aidés par la valorisation des CEE. La valorisation de ce dossier est évaluée à 1 140 480 kWh cumac.

Six communes ont demandé à participer au programme d'optimisation de l'installation communale de l'éclairage public de 2015, à savoir : PLANCHER-BAS, VILLERS-LE-SEC, CLAIREGOUTTE, NOIDANS-LE-FERROUX, VILLERSEXEL et SENARGENT-MIGNAFANS.

Le conseiller collabore avec les services techniques de la ville de VESOUL (lors de réunions techniques trimestrielles) afin d'œuvrer à la réduction des consommations énergétiques de l'éclairage public.

Le conseiller a participé à l'élaboration du cahier des charges ADEME de l'audit énergétique dans le cadre de l'appel à candidature pour la réalisation d'audits énergétiques sur le patrimoine communal des communes adhérentes au Syndicat mixte du Pays des Vosges Saônoises. Quatre communes adhérentes au service du CEP (RONCHAMP, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, BREUCHOTTE et CLAIREGOUTTE) participent à cet appel à candidature suite aux préconisations du conseiller.

Quatre communes (SAINT-REMY ; PLANCHER-BAS ; AMAGE et CHAMPAGNEY) ont demandé l'élaboration d'un cahier des charges pour la réalisation d'un audit énergétique de certains de leurs bâtiments publics.

Le conseiller a participé à l'élaboration du cahier des charges pour la réalisation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation du parc d'éclairage public de la commune de RONCHAMP. Il a également participé au choix du bureau d'étude. Cette opération est subventionnée par l'ADEME et la Région Franche-Comté sur la partie « étude du parc d'éclairage public » à hauteur de 70% du montant HT de l'étude.

Recettes 2015 :

Le service CEP a perçu 3 758,00 € suite aux rapports d'études remis aux communes.

Autres actions :

Les diagnostics éclairage public réalisés par le SIED 70 en 2015 ont pu être valorisés par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies à hauteur de 3 192,688 MWh cumac.

Depuis 2014, le conseiller en énergie partagé assiste techniquement les collectivités, les particuliers et les entreprises dans l'élaboration des dossiers de demande de Certificat d'Economies d'Energie. Ceux-ci mandatent le SIED 70 pour le dépôt et la vente des CEE qui leur rétrocède au final le gain financier obtenu pour leurs CEE. On peut considérer que cette tâche occupe 20% du temps de travail du conseiller.

Depuis juin 2015, le conseiller est responsable du suivi des dossiers d'optimisation de l'installation communale d'éclairage public (OICEP) sous maîtrise d'œuvre communale. On peut considérer que cette tâche occupe 20% du temps de travail du conseiller.

Prévisions d'activités 2016 :

Les communes de SAINT-REMY et de CHATENEY ont signé leur convention durant le courant de l'année 2015.

Les communes de RONCHAMP, FRAHIER-ET-CHATEBIER, SAINT-REMY, ESPRELS, FALLON, SENARGENT-MIGNAFANS et CHATENEY feront l'objet d'une étude pendant l'année 2016.

La commune de CHATENEY souhaite disposer d'une pré-étude pour la réhabilitation du système de chauffage du logement communal. Suite aux préconisations du CEP, une étude d'opportunité bois sera effectuée par l'association ADERA en collaboration avec le CEP.

Le conseiller fera à nouveau valoriser les diagnostics éclairage publics réalisés par le SIED70 en 2016 auprès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES :

- 1- Recueil des actes administratifs de 2015
- 2- Fiches en vigueur décrivant les participations financières demandées par le SIED70
- 3- Liste des opérations terminées en 2015

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70
sur les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public
et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération modifiée n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012
(dernière mise à jour le 1^{er} janvier 2015 : adaptation annexe 1 au cahier des charges de concession avec ERDF)

Communes de Catégorie N°1 :

Les 16 villes de plus de 2000 habitants en régime urbain au sens de l'électrification, qui conservent leur compétence TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité).

Territoire syndical concerné : ARC-LES-GRAY, CHAMPAGNEY, ECHENOZ-LA-MELINE, FOUGEROLLES, FROIDECONCHE, GRAY, HERICOURT, LURE, LUXEUIL-LES-BAINS, NOIDANS-LES-VESOUL, PORT-SUR-SAONE, RONCHAMP, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, SAINT-SAUVEUR, VAIVRE-ET-MONTOILLE et VESOUL.

Le SIED 70 réalise les travaux d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité souhaités par ces villes ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités.

Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur (1)
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC	40%	60%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 120 000 €	30%	70%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 120 000 €	20%	80%

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

A la demande des villes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité. Les conditions de financements de ces travaux sont les suivants :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur (1) (2)
Travaux d'éclairage public à la demande de la ville	7%	93% et TVA
Travaux d'éclairage public à la demande de la ville pour un lotissement privé	7%	93% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux payés aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier au lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupèrera dans les délais réglementaires.

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70
sur les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public
 et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération modifiée n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012

Communes de Catégorie N°2 :

Les villes de plus de 2000 habitants qui conservent leur compétence TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité) et bénéficient du régime rural d'électrification.

Territoire syndical concerné : Aucune commune depuis le 1^{er} janvier 2015.

Le SIED 70 réalise les travaux d'extension, de renforcement et d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité souhaités par ces villes ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités.

Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur
Renforcement de réseau existant, création et raccordement sur le réseau BT existant de nouveaux postes de transformation	45%	55%
Sécurisation des réseaux fils nus	45%	55%
Sécurisation des réseaux fils nus de petites sections	45%	55%
Amenée de l'électricité vers un équipement public	45%	55%
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé	45%	55%
Extension BT individuelle pour des travaux à la charge de la CCU	45%	55%
Extension du réseau pour un bâtiment agricole autorisé - hors stockage (2)	45%	55%
Extension du réseau pour un équipement exceptionnel	40%	60%
Travaux d'éclairage public liés : fourreaux et câblette EP lors d'une extension individuelle ou commandes EP, repose de luminaires existants si renforcement	45%	55%
Travaux de GCT liés lors de la reprise de GC existants si RRCE aérien	45%	55%
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces lots) de lotissements à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC	40%	60%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 60 000 €	30%	70%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 60 000 €	20%	80%

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

(2) La technique des travaux (aérien ou souterrain) est définie par le SIED 70. Lorsqu'il retient l'aérien, le montant hors TVA de la plus value pour la réalisation en souterrain est à la charge du demandeur.

A la demande des villes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Les conditions de financements de ces travaux sont les suivants :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur (2)
Travaux à la demande de la ville	7%	93% et TVA
Travaux à la demande de la ville pour un lotissement privé	7%	93% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux payés aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier au lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupèrera dans les délais réglementaires.

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70
sur les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public
 et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération modifiée n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012
 (dernière mise à jour le 8 décembre 2015 : adaptation financement renouvellement des installations d'éclairage public)

Communes de Catégorie N°3 :

Les 3 communes de moins de 2000 habitants qui sont en régime urbain au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité).

Territoire syndical concerné : GRAY-LA-VILLE, NAVENNE et ROYE.

Le SIED 70 réalise les travaux d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité souhaités par ces villes ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités.

Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur
Amenée de l'électricité vers un équipement public (1)	100%	néant
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé (1)	100%	néant
Extension BT individuelle à la charge de la commune (1)	100%	néant
Extension du réseau pour une nouvelle exploitation agricole ou une stabulation comprenant une salle de traite (1)	100%	néant
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces lots) de lotissements publics à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC et les lotissements des bailleurs sociaux (2)	70%	30%
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements privés (y compris Habitat70 et SOCAD) et tous les équipements exceptionnels (2)	55%	45%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 120 000 € (2)	70%	30%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 120 000 € (2)	25%	75%

(1) Pour ces travaux ERDF est maître d'ouvrage et le SIED 70 finance la totalité des contributions demandées par cette entreprise.

(2) Lorsqu'il est maître d'ouvrage, les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

A la demande des communes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Les conditions de financements de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur (2)
Eclairage public d'une voie existante (extension EP ou travaux liés à une extension ou un renforcement de réseau réalisé par ERDF)	25%	75% et TVA
Eclairage public d'un lotissement nouvellement créé	10%	90% et TVA
Renouvellement avec économie de 40% plafonné à 450 € par luminaire rénové (3)	80%	20% et TVA
Renouvellement (3) avec économie de 40% : partie située au delà du plafond de 450 € par luminaire rénové (4)	25%	75% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques créé à l'occasion d'une extension, d'un renforcement en souterrain ou d'un aménagement esthétique	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux payés aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs dans la limite de ce que le SIED 70 aurait payé aux entreprises titulaires de ses marchés et que les économies lui aient été démontrées pour ce qui concerne les renouvellements. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier au lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupèrera dans les délais réglementaires.

(3) d'installations comprenant au minimum 85% de luminaires anciens équipés de lampes à vapeur de mercure ou de lampes au sodium équipées en substitution de lampes à vapeur de mercure; ces installations sont composées de luminaires complets ou de lampes et appareillages de luminaires existants de moins de 15 ans, équipés d'une vasque et disposant d'un flux lumineux dirigé vers le ciel inférieur à 20%.

(4) ou d'installations comprenant moins de 85% de luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure.

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70

sur les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération modifiée n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012
(dernière mise à jour le 8 décembre 2015 : adaptation financement renouvellement des installations d'éclairage public)

Communes de Catégorie N°4 :

Les 526 communes de moins de 2000 habitants qui sont en régime rural au sens de l'électrification sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité).

Territoire syndical concerné :

Toutes les communes du département de la Haute-Saône autres que les 19 suivantes : ARC-LES-GRAY, CHAMPAGNEY, ECHENOZ-LA-MELINE, FOUGEROLLES, FROIDECONCHE, GRAY, GRAY-LA-VILLE, HERICOURT, LURE, LUXEUIL-LES-BAINS, NAVENNE, NOIDANS-LES-VESOUL, PORT-SUR-SAONE, RONCHAMP, ROYE, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, SAINT-SAUVEUR, VAIVRE-ET-MONTOILLE et VESOUL.

Le SIED 70 réalise les travaux d'extension, de renforcement et d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités. Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur (1)(2)
Renforcement de réseau existant, création et raccordement sur le réseau BT existant de nouveaux postes de transformation	100%	néant
Sécurisation des réseaux fils nus	100%	néant
Sécurisation des réseaux fils nus de petites sections	100%	néant
Amenée de l'électricité vers un équipement public	100%	néant
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé	100%	néant
Extension BT individuelle pour des travaux à la charge de la CCU (2)	100%	néant
Extension du réseau pour une nouvelle exploitation agricole ou une stabulation comprenant une salle de traite (2)	100%	néant
Extension du réseau pour un équipement exceptionnel, y compris postes et raccordements HTA et BT nécessités par tout usager demandant plus de 120 kVA	55%	45%
Travaux d'éclairage public liés : fourreaux et câblote EP lors d'une extension individuelle ou lors d'un renforcement : commandes EP, repose de luminaires existants et uniquement fourreau dans le cas de passage de l'aérien au souterrain et câbles EP relevant de nouveaux départs créés lors de l'installation d'un poste de transformation	100%	néant
Travaux de GCT liés lors de la reprise de GC existants si RRCE aérien	100%	néant
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements publics à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC et les lotissements des bailleurs sociaux	70%	30%
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements privés (y compris Habitat70 et SOCAD)	55%	45%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 120 000 €	70%	30%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 120 000 €	25%	75%

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

(2) La technique des travaux (aérien ou souterrain) est définie par le SIED 70. Lorsqu'il retient l'aérien, 60% du montant hors TVA de la plus value pour la réalisation en souterrain est à la charge du demandeur. A l'extérieur des bourgs, l'intégralité des nouveaux réseaux est prévue en aérien sauf s'il est démontré que le coût en souterrain est inférieur au réseau aérien. Toute dérogation à cette règle ne peut se faire sans l'accord exprès du Bureau syndical avec éventuellement l'accord du demandeur de supporter la plus-value.

A la demande des communes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Les conditions de financements de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur (1)(2)
Eclairage public d'une voie existante (extension EP ou travaux liés à un RRCE d'aérien en souterrain)	25%	75% et TVA
Eclairage public d'un lotissement nouvellement créé	10%	90% et TVA
Renouvellement (3) avec économie de 40% plafonné à 450 € par luminaire rénové	80%	20% et TVA
Renouvellement (3) avec économie de 40% : partie située au delà du plafond de 450 € par luminaire rénové (4)	25%	75% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques créé à l'occasion d'une extension, d'un renforcement en souterrain ou d'un aménagement esthétique	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux payés aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs dans la limite de ce que le SIED 70 aurait payé aux entreprises titulaires de ses marchés et que les économies lui aient été démontrés pour ce qui concerne les renouvellements. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier au lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupérera dans les délais réglementaires.

(3) d'installations comprenant au minimum 85% de luminaires anciens équipés de lampes à vapeur de mercure ou de lampes au sodium équipées en substitution de lampes à vapeur de mercure; ces installations sont composées de luminaires complets ou de lampes et appareillages de luminaires existants de moins de 15 ans, équipés d'une vasque et disposant d'un flux lumineux dirigé vers le ciel inférieur à 20%.

(4) ou d'installations comprenant moins de 85% de luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure.



Le recueil des actes administratifs du SIED 70 a pour objet d'assurer la publicité des délibérations du Bureau, du Conseil d'exploitation de la régie des énergies renouvelables et du Comité. Ce recueil concerne celles du Comité syndical des 21 mars et 12 septembre 2015 ainsi que les délibérations du Bureau syndical et du Conseil d'exploitation des 17 février, 17 mars, 31 mars, 12 mai, 7 juillet, 12 août, 7 octobre et 8 décembre 2015. Ce recueil doit être tenu à disposition du public dans chaque mairie. Le public en est informé par voie d'affichage.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015

DELIBERATION N°1 - Comptes administratifs 2015

Le Bureau syndical donne un avis favorable aux projets de comptes administratifs présentés par le Président et précise qu'il sera demandé au prochain Comité syndical d'arrêter les comptes administratifs de l'année 2014.

DELIBERATION N°2 - Electro-mobilité

La Région de Franche-Comté a entrepris des démarches en vue de favoriser l'implantation des installations de recharges de véhicules électriques (IRVE), le schéma défini prévoit l'installation d'environ 75 bornes dans le département de la Haute-Saône. Le coût unitaire de ces bornes serait tout compris (hors raccordement électrique) d'environ 5 600 € HT. Selon les dispositions actuellement en vigueur et sous réserve de l'inscription de cette opération au programme PIA (Programme d'Investissement d'Avenir), l'Etat apporterait via l'ADEME une contribution de 50%, et la Région 10%.

Le Bureau syndical décide donc de lancer une consultation auprès des communes de la liste du schéma défini par la Région de Franche-Comté et des communautés de communes dont ces communes sont adhérentes pour connaître leur positionnement sur l'implantation de ces IRVE sur leur territoire. Il décide de proposer au Comité syndical l'inscription au budget 2015 des sommes nécessaires pour l'implantation des IRVE.

DELIBERATION N°3 – Budgets primitifs 2015

Le Bureau syndical décide de modifier les guides de participations communales sur le territoire des communes où il perçoit la TCFE selon les guides en vigueur. Il précise que ces dispositions sont applicables à toutes les opérations pour lesquelles le SIED 70 n'a pas mis en recouvrement la participation demandée.

Le Bureau syndical valide les projets de budgets primitifs présentés par Monsieur le Président et précise qu'ils seront proposés au Comité syndical lors de sa prochaine réunion.

DELIBERATION N°4 - Programme 2015 des travaux

Le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après :

Au titre du programme du CAS FACÉ :

- ✚ FAB - Extensions à Authoison, Chassey-les-Montbozon, le Cordonnet, Cult, Dambenoît-les-Colombe, Essertenne-et-Cecey, Gezier-et-Fontenelay, Mersuay, Mont-Saint-Léger et Roche-et-Raucourt.
- ✚ FAB - Renforcements à Aboncourt-et-Gesincourt, Amance, Breslilly, Bucey-les-Traves, Citers, Ecomagny, Faucogney-et-la-Mer, Fouchecourt, Frahier-et-Chatebier, Larians-et-Munans, Mignavillers, Montboillon, Nouvelle-les-la-Charité, Pont-de-Planches, Pusey, Pusy-et-Epenoux, Servance, Seveux et Tartecourt.
- ✚ FC - Aménagements esthétiques et programme de l'Article 8 à Barges, Brésilly, Bucey-les-Traves, Confracourt, Flagy, Frotey-les-Vesoul, Luze, Montagney, Montbozon, Navenne, Nouvelle-les-Cromary, Rioz, Senoncourt, Ternuay- St-Hilaire, Villedieu-en-Fontenette, Villersexel et Vilory.
- ✚ FS - Sécurisation de fils nus à la Lanterne-et-les-Armons, Melisey, Ternuay- St-Hilaire et Vyans-le-Val.
- ✚ FSp - Sécurisation de fils nus de petites sections à Bougnon, Cendrecourt, Delain et Lavigny.

Au titre du programme syndical :

- ✚ Des extensions du réseau de distribution publique d'électricité à Colombe-les-Vesoul, Etuz, Faverney, Frotey-les-Lure, Lure, Luxeuil-les-Bains, Plancher-les-Mines, Pontcey, Pusy-et-Epenoux, Ronchamp, Roye, Scey-sur-Saône, Servigney, Seveux Vellefaux et Vesoul.
- ✚ Des travaux d'extension des installations d'éclairage public à Barges, Boursières, Brésilly, Echenoz-la-Meline, Etuz, les Fessey, Flagy, Fretigney-Velloireille, Gezier-et-Fontenelay, Marnay, Montagney, Montbozon, Navenne, Nouvelles-les-Cromary, Noidans-les-Vesoul, Ormenans, Ovanches, Pontcey, Pusy-et-Epenoux, Rioz, Ronchamp, Senoncourt, Seveux, Vanne, Vesoul, Villedieu-en-Fontenette, Villersexel et Vilory.
- ✚ Des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
 - sous maîtrise d'ouvrage des communes à Athesans-Etroitefontaine, Baulay, Champey, Chantes, Chenebier, Courchaton, Etobon, Faymont, Frotey-les-Lure, les Magny, Mandrevillars, Noidans-le-Ferroux, la Vaire, Vellechevreux-et-Courbenans et la Vergenne.
 - sous-maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Anchenoncourt, Avrigny-et-Virey, Cendrecourt, Citers, Combeaufontaine, Corre, Cubry-les-Faverney, les Fessey, Frahier-et-Chatebier, Franchevelle, Gezier-en-Fontenelay, Granges-le-Bourg, Lambrey, Navenne, Noidans-les-Vesoul, Oppenans, Ormoy, Oyrrières, Passavant-la-Rochère, Pin, Preigney, la Roche-Morey, Saint-Bartélémy, Saint-Broing, Secenans, Traitfontaine et Villargent.
- ✚ Des travaux de génie civil de communications électroniques à Authoison, Barges, Breslilly, Champlitte, Cult, Essertenne-et-Cecey, Flagy, Gezier-en-Fontenelay, Mersuay, Montagney, Monbozon, Navenne, Nouvelle-les-Cromary, Pusy-et-Epenoux, Rioz, Scey-sur-Saône, Senoncourt, Velet, Villedieu-en-Fontenette, Villersexel et Vilory.

DELIBERATION N°5 – Conseil en énergie partagé

Dans le cadre du soutien au conseil en énergie partagé, le Bureau syndical décide de répondre au nouvel appel à projet sur les conseils en énergie partagé que l'ADEME et la Région de Franche-Comté lanceront prochainement et s'engage à créer un deuxième poste de conseiller en énergie partagé à la condition que ce poste couvre l'intégralité des 229 communes du département de moins de 10 000 habitants sur lesquelles le SIED 70 ne peut actuellement intervenir compte tenu des accords conclus.

DELIBERATION N°6 – Assurances du SIED 70

L'ensemble des contrats d'assurance du syndicat avec Groupama arrivant à échéance au 31 décembre 2015, le Bureau syndical décide de lancer une nouvelle consultation et d'avoir recours à un cabinet spécialisé dans les marchés d'assurances des collectivités.

DELIBERATION N°7 - Participation du SIED 70 - cas particulier

Le Bureau syndical valide les dispositions en vigueur concernant la contribution financière du SIED 70 pour les travaux d'électrification pour un bâtiment avicole au lieu-dit « Sépoix » à ORICOURT, à savoir l'intégralité des travaux de la 1^{ère} partie en souterrain, soit 1 km 650 (périmètre classé) et rappelle que ces mêmes règles prévoient le financement à 40% sur la 2^{ème} partie, soit 650 mètres (prévue en aérien) dans le cas où la commune demanderait que l'intégralité des travaux se fasse en souterrain.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 17 MARS 2015**DELIBERATION N°1 – Déploiement des installations de recharge de véhicules électriques (IRVE)**

Dans le cadre des dispositions prises pour la transition énergétique, le Bureau syndical approuve les propositions concernant l'implication du SIED 70 dans le déploiement des installations de recharge de véhicules électriques (IRVE) et décide de modifier l'enveloppe financière des investissements prévus en 2015 sur le réseau concédé d'électricité. Le SIED 70 bénéficiera des aides du Programme d'investissement d'avenir (PIA) et de la Région de Franche-Comté.

DELIBERATION N°2 – Non reconduction de l'adhésion à AMORCE

Le Bureau syndical décide de résilier son adhésion à l'association AMORCE (qui regroupe à la fois des collectivités et des industriels).

DELIBERATION N°3 – Avenant à la convention pour la médecine préventive du CDG 70

Le Bureau syndical autorise le Président à signer l'avenant modifiant les conditions tarifaires de la convention d'adhésion au service de médecine préventive géré par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Saône.

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 21 MARS 2015**DELIBERATION N° 1 - Compte administratif du budget principal de 2014**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget principal 2014 qui présente un excédent de 3 908 154,61€ et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	16 159 186,91 €
	Recettes	13 068 684,77 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	3 344 000,56 €
	Recettes	10 342 657,31 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N° 2 - Compte administratif du budget annexe " Conseil" de 2014

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Conseil" 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT	Réalisations (1)
Dépenses	56 145,69 €
Recettes	56 145,69 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N° 3 - Compte administratif du budget annexe "Prestations de services" de 2014

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Prestations de services" 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	7 279,32 €
	Recettes	7 279,32 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N° 4 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » de 2014

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » 2014 qui présente un excédent global de clôture de 529,27 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	46 944,33 €
	Recettes	32 599,44 €
EXPLOITATION	Dépenses	101 207,12 €
	Recettes	116 081,28 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N°5 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » de 2014

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	396 522,47 €
	Recettes	392 091,51 €
EXPLOITATION	Dépenses	12 338,92 €
	Recettes	16 769,88 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N° 6 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » de 2014

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	307 193,46 €
	Recettes	307 193,46 €
EXPLOITATION	Dépenses	8 542,63 €
	Recettes	8 542,63 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N°7 - Comptes de gestion 2014 du budget principal et de ses 6 budgets annexes

Le Comité syndical déclare que les comptes de gestion relatifs au budget principal, à ses 5 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-sur-Saône », « Chaufferie de Gy » et « Chaufferie de Marnay », et à 2 autres budgets annexes supprimés « Régies des énergies renouvelables » et « SIER » dressés pour l'exercice 2014 par le receveur syndical, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 8 - Reprise des résultats 2014 du budget principal et des budgets annexes

Le Comité syndical décide d'affecter globalement les résultats de l'exercice du budget principal de 2014 comme suit :

Budget	Résultats		Propositions d'affectations		
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Besoins de financement en investissement	Excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Excédent d'investissement
Principal	6 998 656,75 €	-3 090 502,14 €	3 090 502,14 €	3 908 154,61 €	0 €
Conseil	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prestations de service	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Chaufferie de Scey	14 874,16 €	-14 344,89 €	14 344,89 €	529,27€	0 €
Chaufferie de Gy	4 430,96 €	-4 430,96 €	4 430,96 €	0 €	0 €
Chaufferie de Marnay	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

DELIBERATION N° 9 - Budget primitif principal 2015

Le Comité syndical adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif principal 2015 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	208 600	013	Atténuation de charges	11 500
012	Charges de personnel	689 000	070	Produits des services	99 000
065	Autres Charges de gestion courante	108 500	073	Impôts et taxes	3 450 000
067	Charges exceptionnelles	316 000	075	Autres produits de gestion courante	1 380 000
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	15 000	077	Produits exceptionnels	1 050 000
023	Virement à la section d'investissement	5 943 590	042	Opérations d'ordre entre section	2 552 500
042	Opérations d'ordre entre sections	2 084 700	002	Résultat reporté	3 908 200
Total section		9 365 390	Total section		12 451 700
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
013	Subvention d'investissement	91 000	010	Dotations Fonds divers réserves	3 310
020	Immobilisations incorporelles	8 000	013	Subventions d'investissement	4 241 000
204	Subventions d'équipements versées	3 752 000	023	Immobilisations en cours	10 000
021	Immobilisations corporelles	60 000	027	Autres immobilisations financières	1 142 000
023	Immobilisations en cours	7 392 000	041	Opérations patrimoniales	1 143 000
027	Autres immobilisations financières	1 000	040	Opérations d'ordre entre sections	2 084 700
045	Opérations pour compte de tiers	5 609 600	045	Opérations pour compte des tiers	6 053 500
020	Dépenses imprévues d'investissement	15 000	021	Virement de la section de fonctionnement	5 943 590
040	Opérations d'ordre entre sections	2 522 500	024	Produits des cessions	3 000
041	Opérations patrimoniales	1 143 000	045	Affectation au compte 1068	3 090 600
	Solde reporté	3 090 600			
Total section		23 714 700	Total section		23 714 700

Il précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015 si nécessaire avant le vote du budget de 2016.

DELIBERATION N° 10 - Budget primitif annexe « Conseil » 2015

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Conseil » 2015 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après, et précise que les crédits sont votés par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
012	Charges de personnel	50 190	013	Atténuation de charges	10 600
			074	Dotations et participations	15 600
			077	Produits exceptionnels	23 990
Total section		50 190	Total section		50 190
PAS D'INVESTISSEMENT					

DELIBERATION N° 11 - Budget primitif annexe « Prestations de services » 2015

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Prestations de services » 2015, précise que les crédits sont votés par chapitre sans opération :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	599	070	Vente prestations de services	17 000
065	Autres charges de gestion courante	1			
067	Charges exceptionnelles	16 400			
Total section		17 000	Total section		17 000
PAS D'INVESTISSEMENT					

DELIBERATION N° 12 - Budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015, si nécessaire avant le vote du budget de 2016, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	58 429	070	Ventes produits	112 000
012	Charges de personnel	24 750			
065	Autres charges de gestion courante	1			
066	Charges financières	7 600	077	Produits exceptionnels	24 750
068	Dotations aux amortissements	24 310			
022	Dépenses imprévues	3 000		Résultat reporté	530
023	Virement à la section d'investissement	19 190			
Total section		137 280	Total section		137 280
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
013	Subventions d'investissement	18 000	028	Amortissement des immobilisations	24 310
016	Remboursement d'emprunts	13 500	021	Virement de la section d'exploitation	19 190
040	Opérations d'équipement	12 000		Affectation aux comptes 106	14 345
	Solde reporté	14 345			
Total section		57 845	Total section		57 845

DELIBERATION N° 13 - Budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Gy

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Gy, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015, si nécessaire avant le vote du budget de 2016, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	19 349	070	Vente produits	52 400
012	Charges de personnel	17 750			
065	Autres charges de gestion courante	1			
066	Charges financières	3 700	077	Produits exceptionnels	6 750
022	Dépenses imprévues	1 050			
023	Virement à la section d'investissement	17 300			
Total section		59 150	Total section		59 150
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
016	Remboursement d'emprunt	364 700	013	Subvention d'investissement	91 100
023	Immobilisations en cours	19 500	016	Emprunt et dettes	285 000
020	Dépenses imprévues	9 200	021	Virement de la section d'exploitation	17 300
	Solde reporté	4 450		Affectation aux comptes 106	4 450
Total section		397 850	Total section		397 850

DELIBERATION N° 14 - Budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Marnay

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Marnay, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015, si nécessaire avant le vote du budget de 2016, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	29 499			
012	Charges de personnel	21 120			
066	Charges financières	10 000	077	Produits exceptionnels	9 720
065	Autres charges de gestion courante	1	070	Vente produits	64 400
022	Dépenses imprévues	1 500			
023	Virement à la section d'investissement	12 000			
Total section		74 120	Total section		74 120
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
016	Remboursement d'emprunt	616 400	013	Subventions d'investissement	287 000
023	Immobilisations en cours	717 000	016	Emprunt et dettes	1 057 000
020	Dépenses imprévues	22 600	021	Virement à la section d'exploitation	12 000
Total section		1 356 000	Total section		1 356 000

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 31 MARS 2015**DELIBERATION N°1 – Programme 2015 des travaux**

Après avoir pris connaissance des aides du CAS FACÉ pour l'année 2015 qui enregistrent une baisse significative, à savoir :

Programme	Aide maximale 2013	Aide maximale 2014	Aide maximale 2015	Ecart 2015/2013
FABe	390 000 €	361 000 €	309 000 €	-14.4%
FABr	1 535 000 €	1 443 000 €	1 243 000 €	-13.9%
FC	361 000 €	369 000 €	366 000 €	-0.8%
FS	211 000 €	215 000 €	218 000 €	-1.4%
FS'	131 000 €	142 000 €	142 000 €	0%
Totaux	2 628 000 €	2 530 000 €	2 278 000 €	-10.0%

Le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles validées par le Bureau du 17 février 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité

- ✚ 11 Extensions à Autoreille, Brésilley, Chambornay-les-Pin, Cirey, Héricourt, Magny-Danigon, Magny-Vernois, Mantoche, Montigny-les-Cherlieu, Oricourt, et Roche-et-Raucourt.
- ✚ 9 Renforcements à Ancier, Faverney, Fouvent-Saint-Andoche, Gevigney, Marnay, Scey-sur-Saône, Ternuay-Melay-Saint-Hilaire, Velleuxon-Queutrey et Villers-la-Ville.
- ✚ 7 Aménagements esthétiques et programme de l'Article 8 à Arc-les-Gray, Avrigny-Virey, Cult, Lyoffans, Magny-Vernois, Rupt-sur-Saône et Vy-les-Filain.
- ✚ 7 Sécurisation de fils nus à Chappelle-St-Quillain, Dambenoit-les-Colombe, Fretigney-et-Velloreille, Gezier-et-Fontenelay, Rosey, la Rosière et Venisey.
- ✚ 3 Sécurisation de fils nus de petites sections à Champlitte, Corravillers et Dambenoit-les-Colombe.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public

- ✚ 13 extensions à Arc-les-Gray, Avrigny-Virey, Bucey-les-Traves, Confracourt, Contréglise, Cult, Gevigney-Mercey, Gray, Lyoffans, Magny-Vernois, Noidans-les-Vesoul, Perrouse, Vy-les-Filain.
- ✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
 - sous maîtrise d'ouvrage des communes à Aillevans, Aillevillers-Lyaumont, Ancier, Andornay, Anjeux, les Aynans, Baulay, Bouligny, Brotttes-les-Luxeuil, la Creuse, Dambenoit-les-Colombe, Demangeville, Fallon, Faverney, Fontaine-les-Luxeuil, Frédéric-Fontaine, Fresse, Froideterre, Genevrey, Grange-la-Ville, Hauteville, Igny, Jasney, Magnoncourt, Magny-Danigon, Malbouhans, Melisey, Menoux, Miellin, Montagney, Montessaux, Montureux-et-Prantigny, Motey-Besuche, Nouvelle-les-Lure, Noidans-le-Ferroux, Ouge, Pisseure (la), Polaincourt-Clairefontaine, Pont-sur-l'Ognon, Poyans, Pusey, Roche-et-Raucourt, Roye, Sainte-Reine, Servance, Servigny, Tromarey, Valay, Velesmes-Echevanne, Velet, Vereux et Verlans.
 - sous-maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Authoisin, Autoreille, la Barre, Bourguignon-les-la-Charité, Bousseraucourt, Bussièeres, Buthiers, Charnes-Saint-Valbert, Cintrey, Contréglise, Cromary, Ehuns, Esprels, Grandecourt, Hyet, Loeuilley, Montcourt, Montureux-les-Baulay, Pesmes, Purgerot, Rioz, Rosey, Vallerois-Lorioz, Venisey, Villars-le-Pautel, Villersexel et Vy-les-Filain.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques

- ✚ à Arc-les-Gray, Avrigny-Virey, Brésilley, Bucey-les-Traves, Confracourt, Cult, Gevigney-Mercey, Lyoffans, Magny-Vernois, Roche-et-Raucourt et Vy-les-Filain.

DELIBERATION N°2 – Projet d'alliance entre les syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté

Le Bureau syndical décide de ne pas intégrer l'alliance envisagée entre les syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté.

DELIBERATION N°3 – Projet de groupement d'achat d'électricité

Le Bureau syndical décide de ne pas intégrer le projet de groupement d'achat d'électricité envisagé avec le syndicat d'énergie du Jura, et de ne pas créer de groupement d'achat d'électricité pour les seuls contrats dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA (contrats supprimés à compter du 1^{er} janvier 2016).

DELIBERATION N°4 – Recrutement du futur DGS du SIED 70

Le Bureau syndical décide de faire appel à un cabinet spécialisé pour le recrutement du futur directeur du SIED 70 après que le Président ait fait le point sur les recherches dans le cadre du recrutement en cours.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR : SÉANCE DU 12 MAI 2015

DELIBERATION :

Le Conseil d'exploitation de la Régie valide les projets qui lui ont été présentés, d'une part, au titre des contrats d'approvisionnement en combustibles des 3 chaufferies (plaquettes à Scey-sur-Saône, Gy et Marnay ; fuel à Scey-sur-Saône et Marnay et granulés bois à Gy), et d'autre part, au titre du marché à procédure adaptée pour l'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône, et charge le Président de les soumettre au Bureau syndical.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 12 MAI 2015

DELIBERATION N°1 – Programme 2015 des travaux

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles validées par le Bureau les 17 février et 21 mars 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

✚ 23 Extensions à Amance, Avrigney-et-Virey, Baigne, Bard-les-Pesmes, Boulton, Breuches, Breuchotte, Bucey-les-Traves, Champlitte, Cult, Dampierre-les-Conflans, Frahier-et-Chatebier, Granges-le-Bourg, Haut-du-Them-et-Château-Lambert, Lieucourt, Magny-Vernois, Maizières, Mandrevillars, Melisey, Neurey-les-la-Demie, Percey-le-Grand, Savoyeux et Vy-les-Filain.

✚ 2 Aménagements esthétiques et programme de l'Article 8 à Cerre-Les-Noroy et Trémoins.

✚ 2 Sécurisation de fils nus de petites sections à Bouhans-les-Lure et la Lanterne-et-les-Armons.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

✚ 16 Extensions Amance, Boulton, Bucey-les-Traves, Cerre-les-Noroy, Faverney, Fondremand, Greucourt, Magny-Vernois, Mandrevillars, Marnay, Perrouse, la Quarte, Quenoche, Sorans-les-Breurey, Trémoins, et Vaivre-et-Montoille.

✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :

○ sous maîtrise d'ouvrage des communes à Alaincourt, Beaumotte-Aubertans, Belverne, Courchaton, Demangeville, Echenans-Sous-Mont Vaudois, Genevreuille, Gray-la-Ville, Saint-Ferjeux, Senargent-Mignafans et Vaux-le-Moncelot.

○ sous maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Champlitte, Filain, Fleurey-les-Faverney, Melisey, Plancher-Bas, la Quarte, Rigny et Vanne.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

✚ à Baigne, Bucey-les-Traves, Breuchotte, Cerre-les-Noroy, Faverney, Granges-le-Bourg, Magny-Vernois, Marnay, Neurey-les-la-Demie et Trémoins.

DELIBERATION N°2 – Participation du SIED 70 – Cas particuliers

Le Bureau syndical décide de classer les travaux d'électrification du pylône de téléphonie mobile de Lieucourt et des collèges de Pesmes, Villersexel et Faucogney parmi les équipements exceptionnels, et fixe le taux de la contribution du SIED 70 à 55% du coût HT des travaux conformément au guide des participations issu de la délibération n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012 modifiée.

DELIBERATION N°3 – Contrat de service pour le nettoyage des locaux du SIED 70

Le Bureau syndical adopte le dossier de consultation des entreprises de marché à procédure adaptée pour le nettoyage des locaux du SIED 70 qui doit être renouvelé au 1^{er} septembre prochain.

DELIBERATION N°4 – Contrats d'exploitation et de fourniture de combustibles pour les chaufferies de Scey-sur-Saône, Gy et Marnay

Le Bureau syndical approuve les projets de contrats d'approvisionnement en combustibles des 3 chaufferies (plaquettes à Scey-sur-Saône, Gy et Marnay ; fuel à Scey-sur-Saône et Marnay, et granulés bois à Gy), ainsi que le projet de marché à procédure adaptée pour l'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR : SÉANCE DU 7 JUILLET 2015

DELIBERATION :

Le Conseil d'exploitation de la Régie valide le dossier de consultation des entreprises pour l'exploitation et l'entretien de la chaufferie de Gy pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} novembre prochain.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 7 JUILLET 2015

DELIBERATION N°1 – Programme 2015 des travaux

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles inscrites précédemment par le Bureau : les 17 février, 21 mars et 12 mai 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

✚ 14 Extensions à Amblans-et-Velotte, Betoncourt-Saint-Pancras, Buthiers, Cirey, Gouhenans, Gy, Lure, Mont-le-Vernois, Noidans-le-Ferroux, Pesmes, Raddon-et-Chapendu, Scey-sur-Saône, Villersexel et Vellefaux.

✚ 4 Renforcements à Champlitte, Chapelle-Saint-Quillain, Corre et Dampierre-sur-Linotte.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

✚ 8 Extensions à Baignes, Bourbeville, Buthiers, Echenoz-la-Méline, Frotey-les-Vesoul, Mont-le-Vernois, Passavant-la-Rochère et Quenoche.

✚ Un Renforcement à Corre.

✚ Des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Andelarrot, Besnans, Bonboillon, Boursières, Chemilly, Chevigney, Essertenne-et-Cecey, Frotey-les-Vesoul, Loulans-Verchamp, Montboillon, Nantilly, Oiselay-et-Grachaux, Pusy-et-Epenoux, Roche-sur-Linotte, Scey-sur-Saône, Vaivre-et-Montoille, Vernois-sur-Mance, Villers-le-Sec et Villers-Pater.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

✚ à Buthiers, Corre, Gy, Mont-le-Vernois, Scey-sur-Saône et Vellefaux.

DELIBERATION N°2 – Programme 2012 des travaux d'électrification aidés par le CAS FACÉ

Le bureau syndical valide les sous-programmes définitifs des travaux d'électrification aidés par le CAS FACÉ pour l'année 2012 comme suit :

Sous programmes	Action	Aide maximale	Minimum de travaux à réaliser
FAB	Extension et Renforcement	1 932 000 €	2 415 000 €
FC	Enfouissement et pose en façade	391 000 €	488 750 €
FS	Sécurisation de fils nus (hors faible section)	209 000 €	261 250 €
FS'	Sécurisation de fils nus de faible section	128 000 €	160 000 €
	Totaux	2 660 000 €	3 325 000 €

DELIBERATION N°3 – Renouvellement des contrats d'assurances du SIED 70

Le Bureau syndical approuve le dossier de consultation des entreprises pour le renouvellement des contrats d'assurances du syndicat qui comprend 6 lots, à savoir : lot 1 : Dommages aux biens, lot 2 : Assurance des responsabilités et risques annexes, lot 3 : Assurance des véhicules, lot 4 : Assurance de la protection juridique, lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus et lot 6 : Assurance des prestations statutaires.

DELIBERATION N°4 – Résiliation du marché BENTIN

Par lettre du 21 juillet 2014, l'entreprise BENTIN titulaire du lot 12 du 2^{ème} marché subséquent de l'accord-cadre 21 relatif aux travaux avait demandé la résiliation dudit marché, cette résiliation avait été acceptée moyennant la prise en charge éventuelle par l'entreprise BENTIN de la plus-value entre le coût des travaux réalisés dans le cadre du marché de substitution et du marché initial. Le Bureau syndical décide de ne pas appliquer cette clause de la décision de résiliation au vu du faible surcoût, soit 0,52% du coût global et de la bonne volonté qu'a montrée l'entreprise BENTIN.

DELIBERATION N°5 – Avenant au CCAP de l'accord-cadre AC21

Le Bureau syndical approuve le projet d'avenant à l'accord-cadre AC21 portant sur les travaux réalisés sur le territoire syndical, cet avenant concerne les articles 18-3, 19-1 et 19-5 du CCAP et a pour but d'adapter les marchés aux échanges informatiques que le SIED 70 met à la disposition de ses entreprises pour les échanges d'informations et de décomptes de travaux grâce au portail « Synergie ».

DELIBERATION N°6 – Contrôle technique des ouvrages des réseaux publics d'électricité

En application de l'article 13 du décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011, le Bureau syndical approuve le lancement de la consultation des entreprises en vue de la réalisation des contrôles techniques des ouvrages réalisés par le SIED 70 sur le réseau de distribution publique d'électricité, cette consultation conduira à un marché à bons de commande d'une durée de 3 ans.

DELIBERATION N°7 – Exploitation et entretien de la chaufferie de Gy

Le Bureau syndical décide du lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de désigner l'entreprise qui assurera l'entretien et l'exploitation de la chaufferie de Gy à compter du 1^{er} novembre prochain pour une durée de 3 ans et approuve le dossier de consultation des entreprises.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 18 AOUT 2015

DELIBERATION N°1 – Prime de service et de rendement

Le Bureau syndical décide d'instituer, conformément à la législation en vigueur, la prime de service et de rendement aux agents relevant des cadres d'emplois concernés.

DELIBERATION N°2 – Indemnité spécifique de service (ISS)

Le Bureau syndical décide d'instituer l'indemnité spécifique de service aux agents relevant des grades d'emplois de techniciens et d'ingénieurs.

DELIBERATION N°3 – Implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVES)

Le Bureau syndical décide de proposer au Comité syndical que le SIED 70 prenne la compétence concernant l'implantation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et en conséquence de modifier les statuts du syndicat et de la régie des EnR.

Afin de favoriser le développement et l'usage des véhicules électriques, le Bureau syndical proposera au Comité le financement complet des charges d'investissement et d'exploitation de 45 bornes sur le département ainsi que la gratuité des recharges pour les 3 premières années d'exploitation.

DELIBERATION N°4 – Programmes 2013 / 2014 et 2015 des travaux d'électrification aidés par le FACÉ

Après avoir pris connaissance de la mise à jour des listes des travaux d'électrification aidés par le CAS FACÉ, le Bureau syndical arrête les sous-programmes 2013 / 2014 et 2015.

DELIBERATION N°5 – Programme 2015 des travaux

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles inscrites précédemment par le Bureau : les 17 février, 21 mars, 12 mai et 7 juillet 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- 11 Extensions à Bonnevent-et-Velloreille, Breurey-les-Faverney, Chapelle-les-Luxeuil (La), Francheville, Frotey-les-Lure, Frotey-les-Vesoul, Jussey, Luxeuil-les-Bains, Meurcourt, Tartecourt et Vauconcourt-Nervezain.
- 5 Aménagements esthétiques à Corravillers, Dampierre-sur-Salon, Lure, Noidans-les-Vesoul et Vyans-le-Val.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- 5 extensions à Dampierre-sur-Salon, Noidans-les-Vesoul, Rioz Tartecourt et Vyans-le-Val.
- Des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public dont les communes conservent la maîtrise d'ouvrage à Amoncourt, Attricourt, Belfahy, Cenans, Chapelle-les-Luxeuil (La), Charcenne, Chargey-les-port, Coisevaux, Cugney, Demangevelle, Denevre, Echavanne, Echenoz-la-Méline, Equevilley, Esboz-Brest, Etuz, Fontenois-les-Montbozon, Frahier-et-Chatebier, Granges-le-Bourg, Lomont, Magny-Jobert, Magny-Vernois, Mailleroncourt-Charrette, Maussans, Melincourt, Plancher-les-Mines, Proiselière-et-Langle (La), Saint-Bresson, Saint-Sauveur, Saulx, Vaite, Vereux et Vouhenans.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

à Barges, Dampierre-sur-Salon, Genevreuille, Meurcourt, Noidans-les-Vesoul, Tartécourt, Vauconcourt-Nervezain, Vyans-le-Val.

DELIBERATION N°6 – Recrutement d'un adjoint technique de 2^{ème} classe – poste de CEP

Le Bureau syndical décide de créer, à compter de l'accord de l'ADEME de financer le 2^{ème} Conseiller en énergie partagé (CEP) du SIED 70, un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

DELIBERATION N°7 – Alliance des syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté

Suite à la délibération n°2 du 31 mars dernier et après que le projet de convention d'alliance des syndicats d'énergies de Bourgogne et de Franche-Comté ait été adapté, le Bureau syndical décide d'intégrer l'alliance des syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté.

DELIBERATION N°8 – Commission consultative relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV)

Le Bureau syndical approuve la création de la commission consultative définie à l'article 198 de la loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la TEPCV et arrêté à UN le nombre de représentant de chacun des 21 EPCI à fiscalité propre du département. Ils seront désignés lors de la réunion du Comité du 12 septembre prochain.

DELIBERATION N°9 – Cas particulier de financement : Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

Après que le Président ait précisé que le PETR du Pays Graylois et des Pays des Vosges-Saônoises et Vesoul-Val de-Saône ont reçu le label « territoire à énergie positive » et une enveloppe de 500 000 € pour réaliser des travaux permettant de diviser par 3 les consommations d'énergie, le Bureau syndical valide, dans le cadre cette opération, le mode de financement retenu pour les travaux d'optimisation de l'éclairage public dans les communes pour lesquelles le SIED 70 perçoit la TCFE, à savoir :

- Aide du fonds "Territoire à énergie positive" : 55% diminués de la valeur estimée des certificats d'économie d'énergie (CEE),
- Participation du SIED 70 25% augmentés (ou diminués) de l'écart entre les valeurs estimée et réelle des CEE
- Participation de la commune : 20% augmentés de la TVA que la commune récupérera par le FCTVA.

DELIBERATION N°10 – Convention tripartite Orange – ERDF – SIED 70

Le Bureau syndical adopte le projet de convention relative à l'usage des supports des réseaux publics d'électricité basse tension et haute tension aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

DELIBERATION N°11 – Prochaine réunion du Comité syndical et 20^{ème} anniversaire du SIED 70

Monsieur le Président indique que la prochaine réunion du Comité syndical aura lieu le 12 septembre prochain et qu'à cette occasion sera célébré le 20^{ème} anniversaire du SIED 70 qui a été créé par un arrêté préfectoral du 11 juillet 1995.

Le Bureau syndical charge le Président de présenter le budget principal supplémentaire 2015 ainsi que la décision modificative du budget annexe « Chauffage de Marnay » au Comité syndical tels qu'ils lui ont été présentés.

Le Bureau syndical approuve les orientations budgétaires 2016 dont le Comité syndical aura à débattre.

DELIBERATION N°12 – Travaux réalisés par la commune pour la chaufferie de Marnay

Le Bureau syndical décide de participer à la mise en place de la nouvelle passerelle en béton à hauteur de la somme que le SIED 70 aurait dû payer si la passerelle bois existante pour le passage du réseau de chaleur de la chaufferie de Marnay avait été conservée.

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2015

DELIBERATION N°1 – Modification des statuts du SIED 70 : compétence « Infrastructures de recharge de véhicules électriques »

Le Comité syndical décide de compléter les statuts du syndicat concernant le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques ; il décide en outre du financement intégral par le SIED 70 de l'installation et du fonctionnement (électricité et maintenance) de 45 bornes sur le département, avec une gratuité des recharges les 3 premières années de fonctionnement. Les emplacements de ces bornes seront déterminés en fonction de la compétence que les communes auront transférée au SIED 70, des critères de circulation des véhicules et d'un maillage cohérent du département.

DELIBERATION N°2 – Budget supplémentaire principal 2015

Le Comité syndical adopte le budget principal supplémentaire 2015 tenant compte des propositions ci-après :

1/ La réalisation de l'amortissement des subventions (prévu par délibération n°9 du Comité syndical du 23 novembre 2013) versées aux communes depuis 2006 et s'élevant à un total des sommes à amortir en 2015 de 2 450 369,69 €.

2/ L'arrêté préfectoral n°1815 du 15 novembre 2013 portant dissolution du SIER stipulant que l'actif et le passif seront transférés au SIED 70, c'est une somme de 85 325 € qu'il convient d'inscrire en dépenses d'investissement et en recettes d'investissement.

3/ La réduction des imprévus de fonctionnement pour un montant de 8000 € et d'affecter 7 000 € au compte 6 257 et 1 000 € au compte 6 236 pour couvrir les frais engagés pour le 20^{ème} anniversaire du SIED 70.

4/ A la demande du receveur les changements de comptes 774 pour 773 et 13915 pour 139158 ne modifient en rien le budget principal.

DELIBERATION N°3 – Décisions modificatives du budget annexe de la chaufferie de Marnay

Le Comité syndical adopte les modifications budgétaires décrites sur le tableau ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses ou Recettes	Montant inscrit au BP 2015	Baisse des crédits	Hausse des crédits
62	627	Services bancaires et assimilés	Dépenses	0		460 €
67	673	Titres annulés	Dépenses	0		5 000 €
022		Dépenses imprévues	Dépenses	1 500 €	460 €	
023		Virement à la section de fonctionnement	Dépenses	12 000 €	5 000 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT						
16	1681	Autres emprunts	Dépenses	587 500 €	5 000 €	
021		Virement de la section d'exploitation	Recettes	12 000 €	5 000 €	

DELIBERATION N°4 – Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité à Plancher-Bas

Le Comité syndical accepte la demande de la commune de Plancher-Bas pour qu'à compter du 1^{er} janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2017, le SIED 70 continue à percevoir sur le territoire de cette commune la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) et maintient pour cette période le classement de la commune dans la catégorie 4 du guide des participations financières qu'apporte le SIED 70.

DELIBERATION N°5 – Commission consultative relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV)

Dans le cadre de la loi pour la transition énergétique pour la croissance verte, le Comité syndical décide de la création de la commission consultative (TECV) et fixe à UN le nombre de délégué(e) pour chacun des 21 EPCI à fiscalité propre existant actuellement sur le territoire du SIED 70 et donc à 21 le nombre de représentants du Comité, à savoir :

- ✚ M. Raymond BILQUEZ, délégué de Francheville
- ✚ M. Robert BOURQUIN, délégué de Coisevaux
- ✚ M. Bernard BERGER, délégué de Vitrey-sur-mance
- ✚ M. Serge BRESSON, délégué de Combeaufontaine
- ✚ Mme Odile COLLINET, déléguée de Vesoul
- ✚ M. Claude DEMANGEON, délégué de Bouhans-et-Feurg
- ✚ Mme Sandra DUPETY, déléguée de Ternuay-Melay-Saint-Hilaire
- ✚ Mme Michèle DURAND-MIGEON, déléguée de Pin
- ✚ Mme M. Joséphe GALLORINI, déléguée de Saint-Loup-sur-Semouse
- ✚ M. André GAUTHIER, délégué de Chancey
- ✚ M. Pascal GAVAZZI, délégué de Lure
- ✚ M. Gilles GROSJEAN, délégué de Clairegoutte
- ✚ M. Joël HACQUARD, délégué de Lure
- ✚ M. Bruno HEYMANN, délégué de Amage,
- ✚ M. Jean-Marc JAVAUX, délégué de Frotey-les-Vesoul
- ✚ M. Michel JACOBBERGER, délégué de Champagney
- ✚ M. Maurice LAINE, délégué de Lomont
- ✚ M. Jean-Paul LISSER, délégué de Le Pont-de-Planche
- ✚ M. Gilles MARTINET, délégué de La Lanterne-et-les-Armons
- ✚ M. Dominique PARIS, délégué de Rioz
- ✚ M. Jean-Luc QUIVOGNE, délégué de Jussey.

Orientations du budget 2016

Le Comité syndical émet un avis favorable aux orientations du budget principal 2016 et de ses budgets annexes, et adopte l'enveloppe financière des investissements envisageables en 2016.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2015

DELIBERATION N°1 - Rénovation de l'éclairage public en LED – PETR du Pays Graylois

Le Bureau syndical approuve le projet du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Graylois concernant la rénovation de l'éclairage public en LED en vue de diviser par 3 la consommation d'énergie, et s'engage à accompagner techniquement les communes retenues pour cette opération en contrepartie d'un appui financier dans le cadre du TEPCV.

DELIBERATION N°2 - Rénovation de l'éclairage public en LED – Pays de Vesoul-Val de Saône

Le Bureau syndical approuve le projet du Pays Vesoul –Val de Saône concernant la rénovation de l'éclairage public en LED en vue de la réduction de la consommation d'énergie, s'engage à accompagner techniquement les communes retenues pour cette opération, et autorise le président à signer tout document lié à la convention à intervenir avec Madame la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au titre de l'appui financier dans le cadre de la transition énergétique pour la croissance verte.

DELIBERATION N°3 - Coût de la chaleur vendue /chaufferie de Marnay

Le Bureau syndical fixe les tarifs de vente de la chaleur aux usagers du service apporté par la chaufferie de Marnay à :

- R1 : 70,20 € HTVA par mégawattheure,
- R2 : 587 € HTVA par unité de répartition forfaitaire.

DELIBERATION N°4 – Programmation des travaux 2015

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles validées par le Bureau les 17 février, 21 mars, 12 mai, 7 juillet et 18 août 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 19 Extensions à Augicourt, Avrigny-et-Virey, Borey, Boulton, Bourguignon-les-Morey, Champtonnay, Charcenne, Corbenay, Esmoulins, Etuz, Grandville-et-le-Perrenot, Gray-la-Ville, Meurcourt, Passavant-la-Rochère, Ray-sur-Saône, Rioz, Valleriois-Lorioz, Varogne et Villersexel.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 8 Extensions à Bonboillon, Boulton, Brussey, Etuz, Marnay, Rioz, Valleriois-lorioz et Vy-le-Ferroux.
- ✚ 3 Renforcement Denevre, Rosey et Valay.

des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :

- sous maîtrise d'ouvrage des communes à Brevilliers, Chatenois, Esmoulins, Etobon, Fleurey-les-Faverney, Montagney, Vadans, Villers-Chemin et Villers-sur-Port.
- sous maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Auvet-et-Chapelotte, Beaujeu-Saint-Vallier-Quitteur, Pierrecourt, Recologne, Vellemoz et Vy-le-Ferroux.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ 7 opérations à Corravillers, Fondremand, Lavoncourt, Raze, Rioz, Rupt-sur-Saône et Velleriois-Lorioz.

DELIBERATION

Le Conseil d'exploitation de la Régie valide les propositions qui lui ont été présentées concernant la restitution en fin d'exercice des excédents constatés au titre des bilans provisoires d'exploitation des chaufferies de Scey-Sur-Saône, Gy et Marnay, aux clients du service, proportionnellement à leur consommation de l'année 2015.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 8 DECEMBRE 2015

DELIBERATION N°1 – Création d'un second poste de Conseiller en Energie Partagé (CEP)

Le Bureau syndical confirme sa position, adoptée par délibération n°6 du Bureau syndical du 18 août 2015, concernant la création d'un second poste de Conseiller en énergie partagé (CEP) et valide le recensement des besoins en la matière auprès des communes non comprises dans le périmètre de l'actuel CEP.

DELIBERATION N°2 – Valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Le Bureau syndical prend acte de la baisse de la valeur actuelle d'achat des CEE et décide de conserver les CEE actuellement valorisés afin de les proposer à la vente après la valorisation du 2^{ème} dossier de travaux.

DELIBERATION N°3 – Programmation des travaux 2015

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles validées par le Bureau les 17 février, 21 mars, 12 mai, 7 juillet, 18 août et 7 octobre 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 10 Extensions à Autoreille, Dampierre-les-Conflans, Faverney, Frahier-et-Chatebier, Malans, Montigny-les-Cherlieu, Noidans-Le-Ferroux, Plainemont, Trésilley et Valleriois-le-Bois

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 2 Extensions à Battrans et Noidans-Le-Ferroux.
- ✚ 2 Renforcements Chevigny et Lavoncourt.
- ✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
 - sous maîtrise d'ouvrage des communes à Abelcourt, Aillevillers-et-Lyaumont, Apremont, Champvans, Chaux-la-Lotière, Colombes-les-vesoul, Esprels, Etreilles-et-la-Montbleuse, Fay-les-Autrey, Faymont, Grammont, Montbozon, Ormoiche, La Résie-St-Martin, Rioz, Saulnot, Velleminfroy, Visoncourt et Vregille ;
 - sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIED 70 à Arc-Les-Gray, Bresilley, Cirey, Jonvelle et Thienans.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ 2 opérations à Faverney et Trésilley.

Il précise que le financement des travaux d'optimisation de l'éclairage public sera réservé aux opérations comprenant au minimum 85% de luminaires anciens équipés de lampes à vapeur de mercure ou de lampes au sodium équipées en substitution des lampes à vapeur de mercure.

DELIBERATION N°4 – Assistance à des travaux de maîtrise de la demande d'énergie

Le Bureau syndical décide de la possibilité de mettre à disposition des agents du SIED 70 pour assister les communes, qui le souhaiteraient, dans leurs travaux d'amélioration énergétique de leurs bâtiments, et valide le principe de cette mise à disposition par convention sur la base d'un forfait horaire de prestation.

DELIBERATION N°5 – Bilans provisoires d'exploitation 2015 des chaufferies

Le Bureau syndical approuve les propositions du Conseil d'exploitation de la Régie des EnR pour les chaufferies de Scey-Sur-Saône, Gy et Marnay concernant le remboursement des excédents constatés si le montant est supérieur à 1 000 € par chaufferie. Le remboursement de ces sommes se fera par annulation d'une partie des sommes que les clients du service auront payées en 2015.

DELIBERATION N°6 – Point sur les bornes de recharge de véhicules électriques

Le Bureau syndical prend acte de l'avancement du projet d'installation de 45 bornes de recharge de véhicules électriques sur le territoire syndical et charge le président de déposer le dossier de demande de subvention du Conseil régional. Il désigne M. Raymond BILQUEZ, 3^{ème} Vice-président comme suppléant de M. Gilles MARTINET pour la commission d'appel d'offres ou de procédure adaptée du groupement de commande dont le SGAR est le coordonnateur.

DELIBERATION N°7 – Travaux d'électrification pour certains ouvrages du syndicat des Eaux du Breuchin

Le Bureau syndical accepte de répondre favorablement à la demande du syndicat des eaux du Breuchin concernant le raccordement en électricité d'un certain nombre d'ouvrages afin de mieux gérer le réseau. Le coût global de ces travaux peut être estimé à environ 800 000 € et sera financé selon les dispositions du guide des participations des communes de la catégorie 4.

LISTE DES TRAVAUX DONT LE MANDATEMENT DU SOLDE A ETE REALISE EN 2015

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
ABONCOURT-GESINCOURT	DPE	ERCE	pour une parcelle artisanale située le long du chemin rural "De Rousselement"	SIED 70	SCICAE
ABONCOURT-GESINCOURT	EP	ERCE	pour une parcelle artisanale située le long du chemin rural "De Rousselement"	Commune	SCICAE
ABONCOURT-GESINCOURT	GCT FT	ERCE	pour une parcelle artisanale située le long du chemin rural "De Rousselement"	Commune	SCICAE
AMANCE	DPE	RRCE	rue des Vignes	SIED 70	SCICAE
AMANCE	EP	RRCE	rue des Vignes	Commune	SCICAE
AMANCE	GCT FT	RRCE	rue des Vignes	Commune	SCICAE
ANCHENONCOURT-ET-CHAZEL	DPE	RRCE	issu du poste "Village" et "Route de Saint-Rémy"	SIED 70	ERDF
ANCHENONCOURT-ET-CHAZEL	EP	RICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
ANCHENONCOURT-ET-CHAZEL	GCT FT	RRCE	issu du poste "Village" et "Route de Saint-Rémy"	Commune	ERDF
ANCIER	EP	RICEP	le long de la RD 474	Commune	ERDF
ANDELARRE	DPE	ERCE	rue de la Grange Jacquot	SIED 70	SCICAE
ANDELARRE	DPE	ERCE	pour le lotissement privé de la société FILET Constructions	SIED 70	SCICAE
ANDELARRE	EP	EICEP	rue du Lavoir	Commune	SCICAE
ANDELARRE	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
ANDORNAY	DPE	ERCE	pour un poste de refoulement projeté rue du Château d'Eau	SIED 70	ERDF
ARBECEY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
ARGILLIERES	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
ARGILLIERES	EP	RICEP	devant la Mairie et route de Frete	Commune	SCICAE
AROZ	DPE	AERCE	le long de la Grande Rue (3ème tranche) (1ère partie)	SIED 70	SCICAE
AROZ	DPE	AERCE	le long de la Grande Rue (3ème tranche) (2ème partie)	SIED 70	SCICAE
AUGICOURT	DPE	ERCE	pour un radar pédagogique Grande Rue	SIED 70	SCICAE
AUTHOISON	DPE	ERCE	pour la station de pompage le long de la RD 24	SIED 70	SCICAE
AUTHOISON	GCT FT	ERCE	pour la station de pompage le long de la RD 24	Commune	SCICAE
AUTREY-LES-CERRE	DPE	ERCE	pour une résidence principale au lieu-dit "Le Village" rue du Lavoir	SIED 70	ERDF
AUTREY-LES-CERRE	DPE	RRCE	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
AUTREY-LE-VAY	EP	OICEP	dans le village	Commune	ERDF
AVRIGNEY-VIREY	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole existant Grande Rue	SIED 70	ERDF
AVRIGNEY-VIREY	DPE	ERCE	pour un réservoir d'eau à VIREY	SIED 70	ERDF
AYNANS (LES)	DPE	ERCE	pour une maison projetée impasse des Champs la Derrière	SIED 70	ERDF
BAIGNES	DPE	ERCE	pour le lotissement au lieu-dit "Planches de Velaze" - Desserte interne	SIED 70	SCICAE
BAIGNES	DPE	ERCE	pour le bâtiment agricole de l'EARL de la Fond	SIED 70	SCICAE
BAIGNES	DPE	ERCE	au lieu-dit "Planches de Velaze" - Desserte externe	SIED 70	SCICAE
BAIGNES	EP	ERCE	pour le lotissement au lieu-dit "Planches de Velaze" - Desserte interne	Commune	SCICAE
BAIGNES	EP	ERCE	rue des Planches de Velaze	Commune	SCICAE
BAIGNES	GCT FT	ERCE	pour le lotissement au lieu-dit "Planches de Velaze" - Desserte interne	Commune	SCICAE
BAIGNES	GCT FT	ERCE	au lieu-dit "Planches de Velaze" - Desserte externe	Commune	SCICAE
BETAUCOURT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
BONBOILLON	EP	OICEP	pour le village	Commune	ERDF
BONNEVENT-ET-VELLOREILLE	DPE	ERCE	pour alimenter les serres de Mme DESGEORGES	SIED 70	ERDF
BONNEVENT-ET-VELLOREILLE	EP	OICEP	pour le village	Commune	ERDF
BOREY	DPE	ERCE	pour un lotissement privé situé au lieu-dit "Les Chandelles"	SIED 70	ERDF
BOREY	EP	ERCE	pour un lotissement privé situé au lieu-dit "Les Chandelles"	Commune	ERDF
BOUGNON	DPE	SRCEp	dans le bourg	SIED 70	ERDF
BOUGNON	EP	EICEP	pour une allée piéton rue du Parc	Commune	ERDF
BOUHANS-LES-LURE	DPE	RRCE	issu du poste "Contance" (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
BOURGUIGNON-LES-MOREY	DPE	ERCE	pour un bâtiment existant rue de la roche	SIED 70	SCICAE
BOURGUIGNON-LES-MOREY	EP	OICEP	dans le bourg pour des économies d'énergie	Commune	SCICAE
BOURSIERES	EP	EICEP	à l'entrée du village	Commune	SCICAE
BOURSIERES	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
BOUSSERAUCOURT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
BREUCHOTTE	DPE	ERCE	pour une habitation projetée rue du Rang du Chanois	SIED 70	ERDF
BREUCHOTTE	EP	OICEP	dans le village	Commune	ERDF
BREUREY-LES-FAVERNEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale située rue des Six Loups - vers le Calvaire	SIED 70	ERDF
BREUREY-LES-FAVERNEY	GCT FT	ERCE	pour une résidence principale située rue des Six Loups - vers le Calvaire	Commune	ERDF
BREVILLIERS	DPE	ERCE	pour 4 parcelles situées au lieu-dit "Chat Lambert" (desserte interne lotissement communal)	SIED 70	ERDF
BREVILLIERS	DPE	ERCE	pour le nouveau stade projeté rue des Prés	SIED 70	ERDF
BRIAUCOURT	EP	OICEP	dans le village	Commune	ERDF
BROTTE-LES-RAY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
BROTTE-LES-RAY	EP	RICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole rue du Pont Saint-Pierre	SIED 70	ERDF
BRUYERE(LA)	DPE	RRCE	issu du poste "La Damotte"	SIED 70	ERDF
BRUYERE(LA)	DPE	SRCE	issu du poste "Bois Joffroy"	SIED 70	ERDF
BRUYERE(LA)	DPE	SRCEp	issu du poste "Bois Joffroy"	SIED 70	ERDF
BUCEY-LES-GY	DPE	AERCE	le long du chemin des Écoliers	SIED 70	ERDF
BUCEY-LES-GY	DPE	ERCE	pour les résidences seniors aux abords du stade (desserte interne)	SIED 70	ERDF
BUCEY-LES-GY	DPE	ERCE	pour le bâtiment agricole de Madame KARELL MARCHAL	SIED 70	ERDF
BUCEY-LES-GY	DPE	ERCE	pour les résidences seniors aux abords du stade (desserte externe)	SIED 70	ERDF
BUCEY-LES-GY	EP	ERCE	pour les résidences seniors aux abords du stade (desserte interne)	Commune	ERDF
BUFFIGNECOURT	DPE	ERCE	pour une résidence principale située rue du Mont	SIED 70	SCICAE
BUFFIGNECOURT	DPE	ERCE	pour un réservoir d'eau potable voie communale n° 2	SIED 70	SCICAE
BUFFIGNECOURT	GCT FT	ERCE	pour une résidence principale située rue du Mont	Commune	SCICAE
BUSSIERES	DPE	ERCE	pour un permis d'aménager au lieu-dit "Le Village" route de Boulit	SIED 70	ERDF
CEMBOING	DPE	ERCE	pour la mairie et les logements communaux rue de l'Assomption	SIED 70	SCICAE
CEMBOING	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
CEMBOING	GCT FT	ERCE	pour la mairie et les logements communaux rue de l'Assomption	Commune	SCICAE
CENDRECOURT	DPE	SRCEp	pour l'écluse au lieu-dit "Les Champs du Montet"	SIED 70	SCICAE
CENDRECOURT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
CENDRECOURT	EP	OICEP	dans le bourg (2ème tranche)	Commune	SCICAE
CHAGEY	DPE	ERCE	pour 2 maisons et un bâtiment collectif projetés rue de la Goutte Saint-Saut	SIED 70	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
CHAGEY	DPE	RRCE	issu du poste "Genechier"	SIED 70	ERDF
CHAGEY	DPE	SRCEp	issu du poste "Genechier"	SIED 70	ERDF
CHALONVILLARS	DPE	AERCE	le long de la rue de Chagey	SIED 70	ERDF
CHALONVILLARS	EP	AERCE	le long de la rue de Chagey	Commune	ERDF
CHALONVILLARS	GCT FT	AERCE	le long de la rue de Chagey	Commune	ERDF
CHAMBORNAY-LES-BELLEVAUX	DPE	ERCE	pour une station d'épuration rue du Clos	SIED 70	ERDF
CHAMBORNAY-LES-PIN	DPE	ERCE	pour une station de traitement des eaux usées projetée au lieudit "La Fontenotte"	SIED 70	ERDF
CHAMPAGNEY	DPE	ERCE	6 ter rue de Verdun au lieudit "Eboulet"	SIED 70	ERDF
CHAMPAGNEY	DPE	ERCE	pour une parcelle situé 23 Chemin du Lac au lieudit "Le Ban"	SIED 70	ERDF
CHAMPAGNEY	DPE	ERCE	pour une parcelle située rue de l'Est	SIED 70	ERDF
CHAMPAGNEY	DPE	ERCE	pour un lotissement communal de 6 parcelles projeté lieu-dit Prés Croissant	SIED 70	ERDF
CHAMPAGNEY	DPE	RRCE	issu du poste "Mont de Serre"	SIED 70	ERDF
CHAMPAGNEY	EP	ERCE	6 ter rue de Verdun au lieudit "Eboulet"	Commune	ERDF
CHAMPAGNEY	EP	ERCE	pour une parcelle situé 23 Chemin du Lac au lieudit "Le Ban"	Commune	ERDF
CHAMPAGNEY	EP	ERCE	pour une parcelle située rue de l'Est	Commune	ERDF
CHAMPAGNEY	GCT FT	ERCE	6 ter rue de Verdun au lieudit "Eboulet"	Commune	ERDF
CHAMPAGNEY	GCT FT	ERCE	pour une parcelle situé 23 Chemin du Lac au lieudit "Le Ban"	Commune	ERDF
CHAMPAGNEY	GCT FT	ERCE	pour une parcelle située rue de l'Est	Commune	ERDF
CHAMPAGNEY	GCT FT	ERCE	pour un lotissement communal de 6 parcelles projeté lieu-dit Prés Croissant	Commune	ERDF
CHAMPEY	DPE	ERCE	pour un lotissement communal situé rue du Château d'eau	SIED 70	ERDF
CHAMPEY	DPE	ERCE	pour 8 logements OPH situés impasse des Bichenets (desserte interne)	SIED 70	ERDF
CHAMPEY	DPE	ERCE	pour 8 logements OPH situés impasse des Bichenets (desserte externe)	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	DPE	ERCE	pour le château d'eau de Frettes	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	DPE	ERCE	pour le réservoir de Neuville les Champlitte	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	DPE	RRCE	le long de la rue des Capucins	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	DPE	RRCE	route de Lefond aux abords du stade	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	DPE	RRCE	rue des Gradients et de la République	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	EP	OICEP	dans le bourg - 1ere tranche	Commune	ERDF
CHAMPLITTE	GCT FT	ERCE	pour le château d'eau de Frettes	Commune	ERDF
CHANCEY	DPE	RRCE	le long du Chemin de Bellevoie	SIED 70	ERDF
CHANTES	DPE	ERCE	pour le château d'eau	SIED 70	SCICAE
CHAPELLE-SAINT-QUILLAIN (LA)	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
CHARGEY-LES-PORT	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole chemin rural dit des Arpents	SIED 70	SCICAE
CHARMES-SAINT-VALBERT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
CHARMOILLE	DPE	ERCE	pour un lotissement communal rue des Alouettes	SIED 70	ERDF
CHARMOILLE	DPE	ERCE	pour un lotissement privé de 7 parcelles rue de Pusy	SIED 70	ERDF
CHARMOILLE	EP	ERCE	pour un lotissement communal rue des Alouettes	Commune	ERDF
CHARMOILLE	EP	ERCE	pour un lotissement privé de 7 parcelles rue de Pusy	Commune	ERDF
CHATENEY	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole rue du Moulin	SIED 70	ERDF
CHATENOIS	DPE	RRCE	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
CHATENOIS	EP	EICEP	pour une résidence principale située route de Châteney	Commune	ERDF
CHAUVIREY-LE-CHATEL	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
CHENEVREY-ET-MOROGNE	DPE	RRCE	au hameau de la Gare	SIED 70	ERDF
CHOYE	DPE	SRCE	issu du poste Village	SIED 70	ERDF
CHOYE	DPE	SRCEp	issu du poste Village	SIED 70	ERDF
CIREY	DPE	ERCE	pour une station communale de traitement des eaux usées projetée au hameau de Neuves-Granges	SIED 70	ERDF
CIREY	EP	EICEP	rue de Bellevaux	Commune	ERDF
CITERS	DPE	RRCE	issu du poste "Rouge Vie"	SIED 70	ERDF
CITERS	EP	OICEP	dans le village	Commune	ERDF
COISEVAUX	DPE	ERCE	pour une station de pompage projetée au lieudit Moulin de la Cude	SIED 70	ERDF
COLOMBIER	DPE	SRCE	le long de la rue du Moulin	SIED 70	ERDF
COLOMBIER	EP	OICEP	dans le bourg (2ème tranche)	Commune	ERDF
COLOMBIER	EP	SRCE	le long de la rue du Moulin	Commune	ERDF
COMBEAUFONTAINE	EP	OICEP	dans le bourg (3ème tranche)	Commune	SCICAE
COMBERJON	DPE	RRCE	issu du poste "Village"	SIED 70	ERDF
CONTREGLISE	DPE	ERCE	pour une station de traitement d'eau potable route départementale n°7	SIED 70	SCICAE
CONTREGLISE	EP	EICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
CONTREGLISE	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
CORBENAY	DPE	AERCE	le long de la rue de la Combeauté (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
CORBENAY	EP	AERCE	le long de la rue de la Combeauté (2ème tranche)	Commune	ERDF
CORBENAY	EP	EICEP	pour le siège de la communauté de communes du pays du Val de Semouse	Commune	ERDF
CORBENAY	GCT FT	AERCE	le long de la rue de la Combeauté (2ème tranche)	Commune	ERDF
CORDONNET	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole avec salle de traite chemin de Hauterive	SIED 70	ERDF
CORNOT	DPE	ERCE	pour un château d'eau voie communale n°1	SIED 70	SCICAE
CORRAVILLERS	EP	OICEP	dans le village	Commune	ERDF
CORRE	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
CORRE	EP	OICEP	dans le bourg (2ème tranche)	Commune	ERDF
COTE (LA)	DPE	RRCE	issu du poste "Gare"	SIED 70	ERDF
COURCUIRE	DPE	ERCE	pour un château d'eau existant rue du château d'eau	SIED 70	ERDF
COURTESOULT-ET-GATEY	DPE	ERCE	pour la station d'épuration	SIED 70	SCICAE
CUBRY-LES-FAVERNEY	EP	OICEP	dans le bourg pour des économies d'énergie	Commune	ERDF
CULT	DPE	ERCE	pour deux habitations route d'Avrigney	SIED 70	ERDF
DAMPIERRE-SUR-SALON	EP	EICEP	rue des Charmottes	Commune	ERDF
DELAIN	DPE	ERCE	pour le gîte de Monsieur BAY situé route de Champlitte	SIED 70	ERDF
DELAIN	DPE	ERCE	pour la SARL METHADELAINE	SIED 70	ERDF
DELAIN	DPE	RRCE	le long de la route de Champlitte	SIED 70	ERDF
DEMIE (LA)	DPE	RRCE	issu du poste H61 "La Demie"	SIED 70	SCICAE
ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS	DPE	ERCE	pour un lotissement communal "Les Coires" (3ème tranche)	SIED 70	ERDF
ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS	EP	EICEP	pour un lotissement communal "Les Coires" - desserte interne (2ème tranche - lots 6 à 18)	Commune	ERDF
ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS	EP	ERCE	pour un lotissement communal "Les Coires" (3ème tranche)	Commune	ERDF
ECHENOZ-LA-MELINE	DPE	ERCE	pour un lotissement privé au lieu-dit Presles et Les Curtilles et Aux Renards (desserte interne)	SIED 70	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
ECHENOZ-LA-MELINE	EP	EICEP	pour le lotissement privé "Les Terrasses de la Méline" situé rue de Solborde	Commune	ERDF
ECHENOZ-LA-MELINE	EP	ERCE	pour un lotissement privé au lieu-dit Presles et Les Curtilles et Aux Renards (desserte interne)	Commune	ERDF
EHUNS	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole existant rue de la Fontaine	SIED 70	ERDF
EHUNS	GCT FT	ERCE	pour un bâtiment agricole existant rue de la Fontaine	Commune	ERDF
ETUZ	DPE	ERCE	pour un lotissement Habitat 70 projetés Chemin des Crosses - desserte externe	SIED 70	ERDF
ETUZ	DPE	ERCE	pour des logements Habitat 70 projetés Chemin des Crosses - desserte interne	SIED 70	ERDF
ETUZ	DPE	ERCE	pour un lotissement de 2 parcelles rue de Saint-Anne (desserte externe)	SIED 70	ERDF
ETUZ	DPE	ERCE	pour un lotissement de 2 parcelles rue de Saint-Anne (desserte interne)	SIED 70	ERDF
ETUZ	EP	ERCE	pour des logements Habitat 70 projetés Chemin des Crosses - desserte interne	Commune	ERDF
FAUCOGNEY-ET-LA-MER	DPE	ERCE	pour un chalet existant au lieudit "Pré Soyeux"	SIED 70	ERDF
FAVERNEY	DPE	ERCE	pour un tarif jaune rue de l'usine à Port d'Atelier	SIED 70	ERDF
FAVERNEY	DPE	SRCE	le long de la rue Sadi Carnot	SIED 70	ERDF
FAVERNEY	DPE	SRCE	le long de la rue Porte de Cubry et rue Beau Site	SIED 70	ERDF
FEDRY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
FLAGY	DPE	ERCE	pour une résidence principale rue des Combes	SIED 70	ERDF
FLAGY	GCT FT	ERCE	pour une résidence principale rue des Combes	Commune	ERDF
FLEUREY-LES-LAVONCOURT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
FLEUREY-LES-SAINT-LOUP	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
FONDREMAND	DPE	ERCE	pour une borne technique projetée aux abords du terrain de tennis au lieudit "Aux Barrières" RD33 (fourniture et pose borne technique)	SIED 70	SCICAE
FONTENOIS-LA-VILLE	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
FONTENOIS-LES-MONTBOZON	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
FOUCHECOURT	DPE	RRCE	le long de la RD n°249 le long de la Saône	SIED 70	SCICAE
FOUGEROLLES	DPE	ERCE	pour 2 parcelles situées rue Mougin	SIED 70	ERDF
FOUGEROLLES	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole projeté au lieudit "les Rompes"	SIED 70	ERDF
FOUGEROLLES	DPE	ERCE	pour une résidence principale projetée au lieudit "Le Dejun" au hameau du Petit Fahys	SIED 70	ERDF
FOUGEROLLES	DPE	RRCE	issu du poste "Blanzey Bas"	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	DPE	RRCE	issu du poste "Les Creuses"	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	DPE	SRCE	issu du poste Chatebier	SIED 70	ERDF
FRAMONT	DPE	ERCE	pour le réservoir d'eau potable	SIED 70	ERDF
FRANCALMONT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
FRANCALMONT	EP	RICEP	dans le village	Commune	ERDF
FRESSE	DPE	RRCE	issu du poste "Montevillers"	SIED 70	ERDF
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE	DPE	RRCE	le long de la route de Bourguignon	SIED 70	ERDF
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE	DPE	SRCEp	le long de la route de Bourguignon	SIED 70	ERDF
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE	EP	RRCE	le long de la route de Bourguignon	Commune	ERDF
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE	GCT FT	RRCE	le long de la route de Bourguignon	Commune	ERDF
FROTEY-LES-VESOUL	EP	EICEP	Impasse des Buis	Commune	ERDF
GENEVREUILLE	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole rue du Vieux Moulin	SIED 70	ERDF
GENEVREY	DPE	ERCE	pour une rhizosphère au lieudit "En Breney"	SIED 70	ERDF
GEVIGNEY-ET-MERCEY	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole chemin de la Charlotte	SIED 70	SCICAE
GEVIGNEY-ET-MERCEY	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole le long de la rue du Poisot	SIED 70	SCICAE
GEVIGNEY-ET-MERCEY	DPE	RRCE	pour le restaurant "La Charbonette" route de Jussey	SIED 70	SCICAE
GEVIGNEY-ET-MERCEY	EP	RRCE	pour le restaurant "La Charbonette" route de Jussey	Commune	SCICAE
GEVIGNEY-ET-MERCEY	GCT FT	RRCE	pour le restaurant "La Charbonette" route de Jussey	Commune	SCICAE
GOUHENANS	EP	OICEP	dans le bourg (2ème tranche)	Commune	ERDF
GOURGEON	DPE	ERCE	pour une stabulation rue de Melin	SIED 70	SCICAE
GOURGEON	DPE	ERCE	pour une station de traitement des eaux usées au lieudit "Le Breuille"	SIED 70	SCICAE
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	DPE	ERCE	rues de la Croz et Nicolas Perrenot - Desserte externe	SIED 70	ERDF
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	DPE	ERCE	pour le réservoir d'eau potable et la Maison de la Nature	SIED 70	ERDF
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole chemin du Vernois	SIED 70	ERDF
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	DPE	ERCE	Rue de la Croz et Nicolas Perrenot - Desserte interne	SIED 70	ERDF
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	DPE	RRCE	chemin du Vernois	SIED 70	ERDF
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	DPE	RRCE	Rue Nicolas Perrenot	SIED 70	ERDF
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	EP	EICEP	Route de Chazelot	Commune	ERDF
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	EP	ERCE	pour un bâtiment agricole chemin du Vernois	Commune	ERDF
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	EP	OICEP	dans le bourg - 2eme tranche	Commune	ERDF
GRANGES-LE-BOURG	EP	EICEP	pour la rue des Corvées	Commune	ERDF
GRAY-LA-VILLE	DPE	ERCE	chemin du Trouhot	SIED 70	ERDF
GY	DPE	AERCE	aux abords du gymnase	SIED 70	ERDF
GY	DPE	ERCE	pour la chaufferie automatique au bois	SIED 70	ERDF
GY	DPE	RRCE	le long de la rue des Capucins	SIED 70	ERDF
GY	EP	AERCE	aux abords du gymnase	Commune	ERDF
GY	EP	OICEP	2ème et 3ème tranches	Commune	ERDF
GY	GCT FT	AERCE	aux abords du gymnase	Commune	ERDF
GY	GCT FT	ERCE	pour la chaufferie automatique au bois	Commune	ERDF
HERICOURT	DPE	ERCE	pour un lotissement OPH de 20 logements collectifs et 7 logements individuels projetés rue Ambroise Croiziat	SIED 70	ERDF
HERICOURT	DPE	ERCE	pour la zone des Guinnottes 2 (2ème tranche : travaux complémentaires : amenée HTA)	SIED 70	ERDF
HERICOURT	DPE	ERCE	pour la division du Lot 1 de la zone des Guinnottes 1	SIED 70	ERDF
HERICOURT	DPE	ERCE	pour alimenter la parcelle Didier Distribution lot 1 A de la zone des Guinnottes 2	SIED 70	ERDF
HERICOURT	EP	ERCE	pour la zone des Guinnottes 2 (2ème tranche)	Commune	ERDF
HERICOURT	EP	ERCE	pour un lotissement OPH de 20 logements collectifs et 7 logements individuels projetés rue Ambroise Croiziat	Commune	ERDF
HERICOURT	EP	ERCE	pour la zone des Guinnottes 2 (2ème tranche : travaux complémentaires : division de la PF1/2)	Commune	ERDF
HYET	DPE	RRCE	rue de Fondremand issu du poste de transformation "Centre 02"	SIED 70	SCICAE
HYET	DPE	SRCE	rue de Fondremand issu du poste de transformation "Centre 02"	SIED 70	SCICAE
HYET	EP	OICEP	dans le village	Commune	SCICAE
JUSSEY	DPE	AERCE	le long de la rue de la Libération	SIED 70	SCICAE

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
JUSSEY	EP	AERCE	le long de la rue de la Libération	Commune	SCICAE
JUSSEY	GCT FT	AERCE	le long de la rue de la Libération	Commune	SCICAE
LAMBREY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
LARIANS-ET-MUNANS	DPE	RRCE	route de Loulans pour la SARL PRETOT Frères	SIED 70	ERDF
LARRET	EP	EICEP	rue du Lavoir	Commune	SCICAE
LAVIGNEY	DPE	SRCEp	route de Malvillers	SIED 70	SCICAE
LAVONCOURT	DPE	SRCEp	au hameau de la gare	SIED 70	SCICAE
LIEFFRANS	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
LIEVANS	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole route d'Autrey-Les-Cerre RD81	SIED 70	ERDF
LIEVANS	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole au lieudit "Derrière le tremblot"	SIED 70	ERDF
LONGINE (LA)	DPE	ERCE	pour une résidence principale projetée au lieudit "La Croslière"	SIED 70	ERDF
LONGINE (LA)	DPE	SRCE	issu du poste "Longine Haut" (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
LONGINE (LA)	GCT FT	ERCE	pour une résidence principale projetée au lieudit "La Croslière"	Commune	ERDF
LONGINE (LA)	GCT FT	SRCE	issu du poste "Longine Haut" (2ème tranche)	Commune	ERDF
LUZE	DPE	AERCE	rue de la Morette	SIED 70	ERDF
LUZE	DPE	AERCE	rue de la Morette (réseau en fils nus)	SIED 70	ERDF
LUZE	DPE	ERCE	pour un lotissement "Au Breuil" desserte externe	SIED 70	ERDF
LUZE	DPE	ERCE	pour un lotissement "Au Breuil" desserte interne	SIED 70	ERDF
LUZE	EP	AERCE	rue de la Morette	Commune	ERDF
LUZE	EP	AERCE	rue de la Morette (réseau en fils nus)	Commune	ERDF
LUZE	EP	ERCE	pour un lotissement "Au Breuil" desserte interne	Commune	ERDF
LUZE	EP	RICEP	sur les commandes d'éclairage public de la commune	Commune	ERDF
LUZE	GCT FT	AERCE	rue de la Morette	Commune	ERDF
LUZE	GCT FT	AERCE	rue de la Morette (réseau en fils nus)	Commune	ERDF
LUZE	GCT FT	ERCE	pour un lotissement "Au Breuil" desserte externe	Commune	ERDF
MAGNY (LES)	EP	EICEP	pour la Grande Rue	Commune	ERDF
MAGNY-DANIGON	DPE	ERCE	pour un lotissement communale situé au lieudit "Les Bareys" 2ème tranche (lot 5,6,7,13,14,15,16)	SIED 70	ERDF
MAGNY-VERNOIS	DPE	ERCE	pour une maison située rue Joseph Frechin	SIED 70	ERDF
MAGNY-VERNOIS	EP	ERCE	pour une maison située rue Joseph Frechin	Commune	ERDF
MAGNY-VERNOIS	GCT FT	ERCE	pour une maison située rue Joseph Frechin	Commune	ERDF
MAILLEY-ET-CHAZELOT	DPE	ERCE	pour le réservoir d'eau potable chemin du Revers des Planches	SIED 70	SCICAE
MAIZIERES	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole situé chemin d'exploitation n°29	SIED 70	ERDF
MAIZIERES	DPE	RRCE	issu du poste "Village" aux abords du stade	SIED 70	ERDF
MALACHERE (LA)	DPE	ERCE	pour 3 habitations route de Quenoche	SIED 70	SCICAE
MALACHERE (LA)	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
MALVILLERS	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
MANDREVILLARS	DPE	ERCE	pour 3 parcelles situées rue de Respe	SIED 70	ERDF
MANDREVILLARS	DPE	ERCE	pour un lotissement projeté au lieudit "Au dessus de la Noye" (desserte interne 1ère tranche)	SIED 70	ERDF
MANDREVILLARS	DPE	ERCE	pour un lotissement projeté au lieudit "Au dessus de la Noye" (desserte externe)	SIED 70	ERDF
MANDREVILLARS	DPE	ERCE	pour un lotissement projeté au lieudit "Au dessus de la Noye" (desserte interne HTA + poste)	SIED 70	ERDF
MANDREVILLARS	EP	ERCE	pour 3 parcelles situées rue de Respe	Commune	ERDF
MANDREVILLARS	EP	ERCE	pour un lotissement projeté au lieudit "Au dessus de la Noye" (desserte interne HTA + poste)	Commune	ERDF
MANDREVILLARS	GCT FT	ERCE	pour 3 parcelles situées rue de Respe	Commune	ERDF
MARAST	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
MARNAY	DPE	AERCE	le long des rues Gambetta et Bizot	SIED 70	ERDF
MARNAY	DPE	ERCE	pour la chaufferie bois	SIED 70	ERDF
MARNAY	DPE	ERCE	pour le lotissement OPH situé route d'Avrigny travaux complémentaires	SIED 70	ERDF
MARNAY	EP	EICEP	pour le lotissement OPH situé route d'Avrigny - 1ère tranche	Commune	ERDF
MARNAY	EP	EICEP	pour le lotissement OPH situé route d'Avrigny - 2ème tranche (EP5 à EP7)	Commune	ERDF
MARNAY	EP	EICEP	pour le lotissement OPH situé route d'Avrigny (2ème tranche) EP1-EP2-EP3-EP4	Commune	ERDF
MARNAY	GCT FT	ERCE	pour la chaufferie bois	Commune	ERDF
MERSUAY	DPE	RRCE	pour la mairie, la poste et un logement communal	SIED 70	ERDF
MERSUAY	GCT FT	RRCE	pour la mairie, la poste et un logement communal	Commune	ERDF
MEURCOURT	DPE	ERCE	pour l'unité de méthanisation du GAEC COURTOY (consommation)	SIED 70	ERDF
MEURCOURT	DPE	ERCE	pour l'unité de méthanisation du GAEC COURTOY (production)	SIED 70	ERDF
MEURCOURT	EP	EICEP	rue du des Baraques	Commune	ERDF
MIGNAVILLERS	DPE	ERCE	pour une résidence principale projetée rue de Senargent	SIED 70	ERDF
MIGNAVILLERS	GCT FT	ERCE	pour une résidence principale projetée rue de Senargent	Commune	ERDF
MOLAY	DPE	RRCE	pour l'église de Laitre	SIED 70	SCICAE
MOLLANS	DPE	ERCE	pour un lotissement "La Vignotte" (desserte externe)	SIED 70	ERDF
MONTARLOT-LES-RIOZ	DPE	AERCE	rue des Chenevières	SIED 70	ERDF
MONTARLOT-LES-RIOZ	EP	AERCE	rue des Chenevières	Commune	ERDF
MONTARLOT-LES-RIOZ	GCT FT	AERCE	rue des Chenevières	Commune	ERDF
MONTBOILLON	DPE	RRCE	issu du poste H61 "VAUVENISE"	SIED 70	ERDF
MONTCOURT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
MONT-SAINT-LEGER	DPE	ERCE	rue des Calvaires pour un bâtiment agricole avec salle de traite	SIED 70	SCICAE
MONTUREUX-LES-BAULAY	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole situé au lieudit "En Persery"	SIED 70	SCICAE
MONTUREUX-LES-BAULAY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
NAVENNE	EP	AERCE	place Calmette	Commune	ERDF
NAVENNE	GCT FT	AERCE	place Calmette	Commune	ERDF
NEUREY-LES-LA-DEMIE	DPE	ERCE	pour une parcelle rue de Filain (desserte externe)	SIED 70	SCICAE
NEUREY-LES-LA-DEMIE	DPE	ERCE	pour une parcelle rue de Filain (desserte interne)	SIED 70	SCICAE
NEUREY-LES-LA-DEMIE	EP	ERCE	pour une parcelle rue de Filain (desserte externe)	Commune	SCICAE
NEUREY-LES-LA-DEMIE	GCT FT	ERCE	pour une parcelle rue de Filain (desserte externe)	Commune	SCICAE
NEUVILLE-LES-CROMARY	DPE	AERCE	au hameau du Verjoulot (1ère tranche)	SIED 70	ERDF
NEUVILLE-LES-CROMARY	DPE	AERCE	au hameau du Verjoulot (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
NEUVILLE-LES-CROMARY	EP	AERCE	au hameau du Verjoulot (1ère tranche)	Commune	ERDF
NEUVILLE-LES-CROMARY	EP	AERCE	au hameau du Verjoulot (2ème tranche)	Commune	ERDF
NEUVILLE-LES-CROMARY	GCT FT	AERCE	au hameau du Verjoulot (1ère tranche)	Commune	ERDF
NEUVILLE-LES-CROMARY	GCT FT	AERCE	au hameau du Verjoulot (2ème tranche)	Commune	ERDF
NOIDANS-LE-FERROUX	DPE	AERCE	le long de la rue du Cornot	SIED 70	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
NOIDANS-LE-FERROUX	DPE	ERCE	pour le bâtiment de la société BARDY	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LE-FERROUX	DPE	RRCE	issu du poste "Choffour" (1ère tranche)	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LE-FERROUX	DPE	RRCE	route de Cubry	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LE-FERROUX	DPE	RRCE	le long de la rue des Vergers	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LE-FERROUX	EP	AERCE	le long de la rue du Cornot	Commune	ERDF
NOIDANS-LE-FERROUX	GCT FT	AERCE	le long de la rue du Cornot	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	DPE	AERCE	le long de la rue du Lieutenant de Barbeyrac	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	DPE	AERCE	le long des rues des Vignes et Georges Préquain	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	AERCE	le long de la rue du Lieutenant de Barbeyrac	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	AERCE	le long des rues des Vignes et Georges Préquain	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	EICEP	pour le kiosque et l'arche zone paysagère lieudit "Entre les Deux Voies"	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	GCT FT	AERCE	le long de la rue du Lieutenant de Barbeyrac	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	GCT FT	AERCE	le long des rues des Vignes et Georges Préquain	Commune	ERDF
ORICOURT	DPE	RRCE	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
ORMOY	DPE	ERCE	pour le bâtiment agricole de Madame Diane MENIERE au lieudit "Jardin Blin"	SIED 70	SCICAE
ORMOY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
OVANCHES	EP	EICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
PALANTE	DPE	ERCE	pour une maison projetée impasse de la Tuilerie	SIED 70	ERDF
PASSAVANT-LA-ROCHERE	EP	OICEP	dans le bourg (3ème tranche)	Commune	ERDF
PASSAVANT-LA-ROCHERE	EP	OICEP	pour des économies d'énergie dans le bourg (4ème tranche)	Commune	ERDF
PENNESIERES	DPE	ERCE	au lieu-dit "Les Laverottes"	SIED 70	SCICAE
PENNESIERES	DPE	RRCE	au lieu-dit "Les Laverottes"	SIED 70	SCICAE
PENNESIERES	DPE	RRCE	dans le bourg	SIED 70	SCICAE
PENNESIERES	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
PERROUSE	EP	EICEP	pour un lotissement privé projeté au lieudit "Le Grand Closey" (desserte interne)	Commune	ERDF
PESMES	DPE	RRCE	aux abords de la Mairie	SIED 70	ERDF
PIERRECOURT	DPE	ERCE	pour le bâtiment agricole de Monsieur Olivier NEE - rue nouvelle	SIED 70	SCICAE
PIERRECOURT	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole existant route de Champlitte	SIED 70	SCICAE
PIERRECOURT	DPE	ERCE	pour le bâtiment agricole du GAEC BUFFET	SIED 70	SCICAE
PIN	DPE	ERCE	pour une habitation projetée au chemin des Vergerots	SIED 70	ERDF
PIN	GCT FT	ERCE	pour une habitation projetée au chemin des Vergerots	Commune	ERDF
PLANCHER-BAS	DPE	ERCE	pour une résidence principale projetée rue des Étangs	SIED 70	ERDF
PLANCHER-BAS	DPE	ERCE	pour deux résidences principales projetées rue du Savoyard	SIED 70	ERDF
PLANCHER-BAS	DPE	RRCE	issu du poste "Rapois"	SIED 70	ERDF
PLANCHER-BAS	DPE	RRCE	issu du poste "Prés Charry"	SIED 70	ERDF
PLANCHER-BAS	EP	EICEP	pour l'impasse de la Rigole	Commune	ERDF
PLANCHER-BAS	EP	OICEP	dans le bourg (2ème tranche)	Commune	ERDF
PLANCHER-BAS	EP	OICEP	pour des économies d'énergie dans le village (3ème tranche)	Commune	ERDF
PLANCHER-LES-MINES	DPE	ERCE TJ	pour un bâtiment projeté à la Planche Des Belles Filles	SIED 70	ERDF
POMOY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
PONTCEY	DPE	ERCE	le long de la route de Chemilly	SIED 70	ERDF
PONTCEY	DPE	RRCE	au Moulin du Foultot	SIED 70	ERDF
PONTCEY	EP	ERCE	le long de la route de Chemilly	Commune	ERDF
PONTCEY	EP	RRCE	au Moulin du Foultot	Commune	ERDF
PONTCEY	GCT FT	ERCE	le long de la route de Chemilly	Commune	ERDF
PORT-SUR-SAONE	DPE	ERCE	pour un lotissement privée "Le Praley" situé Avenue de Verdun (mise en place des fourreaux d'éclairage public)	SIED 70	ERDF
PORT-SUR-SAONE	DPE	ERCE	pour un lotissement communal chemin du Gagne-Pain	SIED 70	ERDF
PORT-SUR-SAONE	DPE	ERCE	pour 3 pavillons privés route de Scye	SIED 70	ERDF
PORT-SUR-SAONE	EP	EICEP	pour un lotissement OPH au lieudit "L'étang"	Commune	ERDF
PORT-SUR-SAONE	EP	EICEP	pour un lotissement communal au lieudit "L'étang"	Commune	ERDF
PORT-SUR-SAONE	EP	ERCE	pour un lotissement privée "Le Praley" situé Avenue de Verdun (mise en place des fourreaux d'éclairage public)	Commune	ERDF
PORT-SUR-SAONE	EP	ERCE	pour un lotissement communal chemin du Gagne-Pain	Commune	ERDF
PURGEROT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
PUSEY	DPE	RRCE	rue des Durots dans la zone artisanale	SIED 70	SCICAE
PUSY-ET-EPENOUX	DPE	AERCE	le long de la rue de Pusey (1ère tranche, 2ème tranche financière)	SIED 70	SCICAE
QUENOCHÉ	DPE	ERCE	pour une résidence principale existante située chemin des Creux	SIED 70	SCICAE
QUENOCHÉ	EP	EICEP	le long de la Grande Rue	Commune	SCICAE
QUENOCHÉ	EP	EICEP	Chemin des Creux	Commune	SCICAE
QUENOCHÉ	GCT FT	ERCE	pour une résidence principale existante située chemin des Creux	Commune	SCICAE
QUERS	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
QUINCEY	DPE	ERCE	Rue de Nonchetille	SIED 70	ERDF
QUINCEY	DPE	RRCE	rue de la Corre issu du poste de transformation "La Corre"	SIED 70	ERDF
QUINCEY	EP	EICEP	pour le déplacement d'un lampadaire rue Arsène Quiney	Commune	ERDF
QUINCEY	EP	ERCE	Rue de Nonchetille	Commune	ERDF
QUINCEY	GCT FT	ERCE	Rue de Nonchetille	Commune	ERDF
RAINCOURT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
RIOZ	DPE	AERCE	le long de la rue du Pays Neuf	SIED 70	ERDF
RIOZ	DPE	AERCE	rue de Noirfond	SIED 70	ERDF
RIOZ	DPE	ERCE	pour un lotissement OPH au lieu-dit Noirfond	SIED 70	ERDF
RIOZ	EP	AERCE	le long de la rue du Pays Neuf	Commune	ERDF
RIOZ	EP	AERCE	rue de Noirfond	Commune	ERDF
RIOZ	EP	EICEP	pour une zone d'habitations de l'OPH située au lieudit "La Hye"	Commune	ERDF
RIOZ	EP	ERCE	pour un lotissement OPH au lieu-dit Noirfond	Commune	ERDF
RIOZ	EP	OICEP	pour l'ensemble de la commune (Rioz, Anthon et Fontenis)	Commune	ERDF
RIOZ	GCT FT	AERCE	le long de la rue du Pays Neuf	Commune	ERDF
RIOZ	GCT FT	AERCE	rue de Noirfond	Commune	ERDF
RIOZ	GCT FT	ERCE	pour un lotissement OPH au lieu-dit Noirfond	Commune	ERDF
ROCHE-ET-RAUCOURT	DPE	ERCE	au lieu dit "Les Charmeux"	SIED 70	SCICAE
ROCHELLE (LA)	DPE	SRCE	dans le bourg	SIED 70	SCICAE
ROCHE-MOREY (LA)	DPE	ERCE	pour une résidence principale voie communale n°2 à Suaucourt	SIED 70	SCICAE
ROCHE-MOREY (LA)	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
ROCHE-MOREY (LA)	EP	OICEP	dans le bourg (2ème tranche)	Commune	SCICAE
RONCHAMP	DPE	ERCE	pour la reconversion du site de la filature	SIED 70	ERDF
RONCHAMP	DPE	ERCE	pour un lotissement privé de 3 parcelles projeté 10 place du marché	SIED 70	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
RONCHAMP	EP	EICEP	au lieudit "du Chanois"	Commune	ERDF
RONCHAMP	EP	ERCE	pour la reconversion du site de la filature	Commune	ERDF
RONCHAMP	EP	ERCE	pour un lotissement privé de 3 parcelles projeté 10 place du marché	Commune	ERDF
ROYE	DPE	ERCE	pour 3 parcelles situées le long de la voie de Lure	SIED 70	ERDF
RUHANS	EP	OICEP	dans le bourg et les hameaux de Millaudon et Villedieu	Commune	ERDF
SAINT-BARTHELEMY	DPE	RRCE	issu du poste "Granges Guenin"	SIED 70	ERDF
SAINT-BARTHELEMY	EP	OICEP	dans le village (2ème tranche)	Commune	ERDF
SAINT-BRESSON	DPE	ERCE	pour une habitation route des Forts	SIED 70	ERDF
SAINT-BRESSON	DPE	SRCEp	issu du poste "Les Goutelles"	SIED 70	ERDF
SAINT-MARCEL	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
SAINT-REMY	DPE	ERCE	pour une aire de campings cars	SIED 70	ERDF
SAINT-VALBERT	EP	RICEP	dans le village	Commune	ERDF
SAULNOT	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole projeté rue de la Côte à Corcelle	SIED 70	ERDF
SAULNOT	EP	EICEP	pour un lotissement privé de 12 lots projeté rue de Corcelle (desserte interne)	Commune	ERDF
SAULNOT	EP	RICEP	le long de la RD n° 9 et pour le parking de la salle des fêtes	Commune	ERDF
SAULX	DPE	ERCE	pour un poste gaz le long de la RN 57	SIED 70	ERDF
SAULX	DPE	RRCE	issu du poste "Route de Creveney"	SIED 70	ERDF
SAVOYEUX	DPE	SRCEp	aux abords du port - 1ère tranche (1ère tranche financière)	SIED 70	ERDF
SAVOYEUX	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
SAVOYEUX	EP	RICEP	dans le bourg - installation de 12 prises pour illuminations temporaires	Commune	ERDF
SAVOYEUX	EP	RICEP	Route de la Gare	Commune	ERDF
SAVOYEUX	GCT FT	SRCEp	aux abords du port - 1ère tranche (1ère tranche financière)	Commune	ERDF
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	DPE	ERCE	aux abords du port de plaisance	SIED 70	ERDF
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	DPE	ERCE	rue de la prairie à Saint-Albin	SIED 70	ERDF
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	EP	EICEP	pour l'éclairage du parking rue de l'Écu	Commune	ERDF
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	GCT FT	ERCE	rue de la prairie à Saint-Albin	Commune	ERDF
SCYE	DPE	RRCE	rue du Bois du Four issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
SCYE	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
SCYE	GCT FT	RRCE	rue du Bois du Four issu du poste "Communal"	Commune	ERDF
SECENANS	EP	EICEP	pour le rue des Tilleuls	Commune	ERDF
SECENANS	EP	EICEP	pour la rue des Vignes	Commune	ERDF
SERVIGNEY	DPE	RRCE	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
SERVIGNEY	EP	RRCE	issu du poste "Communal"	Commune	ERDF
SERVIGNEY	GCT FT	RRCE	issu du poste "Communal"	Commune	ERDF
SOING-CUBRY-CHARENTENAY	DPE	ERCE	le long du CD n°43 route de Pont-de-Planches	SIED 70	SCICAE
SOING-CUBRY-CHARENTENAY	DPE	RRCE	aux abords du canal	SIED 70	SCICAE
SOING-CUBRY-CHARENTENAY	GCT TV	RRCE	à Charentenay	Commune	SCICAE
TARTECOURT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
TAVEY	DPE	ERCE	pour un lotissement projeté "champs du Verger" (desserte externe)	SIED 70	ERDF
TAVEY	DPE	ERCE	pour un lotissement projeté "Champs du Verger" (desserte interne)	SIED 70	ERDF
TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE	DPE	SRCEp	issu du poste "Passerelle"	SIED 70	ERDF
TRAITIEFONTAINE	DPE	ERCE	pour une station d'épuration Grande Rue	SIED 70	ERDF
TRAITIEFONTAINE	EP	OICEP	pour le village	Commune	ERDF
TREMOINS	DPE	ERCE	pour un lotissement de 8 parcelles projeté rue de la Prêle lieudit "Aux Champs Pélerin"	SIED 70	ERDF
TROMAREY	DPE	AERCE	le long de la rue de Bonboillon	SIED 70	ERDF
TROMAREY	EP	AERCE	le long de la rue de Bonboillon	Commune	ERDF
TROMAREY	GCT FT	AERCE	le long de la rue de Bonboillon	Commune	ERDF
VADANS	DPE	ERCE	pour le futur bâtiment agricole de Monsieur Henri VERNIER chemin rural des Vautrel	SIED 70	ERDF
VAIVRE-ET-MONTOILLE	DPE	ERCE	pour des cellules commerciales route de Pusey	SIED 70	ERDF
VAIVRE-ET-MONTOILLE	EP	EICEP	pour le lotissement de l'OPH situé au lieudit "La Balonge" (desserte interne)	Commune	ERDF
VAL-DE-GOUHENANS (LE)	EP	OICEP	route des Aynans	Commune	ERDF
VALLEROIS-LORIOZ	DPE	ERCE	Rue du Champ de la Nuit	SIED 70	SCICAE
VALLEROIS-LORIOZ	EP	EICEP	rue du Bois Rond	Commune	SCICAE
VALLEROIS-LORIOZ	EP	OICEP	pour le village	Commune	SCICAE
VANNE	EP	EICEP	rue des Vignes	Commune	SCICAE
VANTOUX-ET-LONGEVILLE	DPE	RRCE	le long de la route de Velleclair	SIED 70	ERDF
VAUVILLERS	EP	OICEP	dans le bourg (2ème tranche)	Commune	ERDF
VELLESME-ECHEVANNE	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole rue de la Louvière	SIED 70	ERDF
VELLEFAUX	DPE	ERCE	le long du chemin des Perrières	SIED 70	SCICAE
VELLEGUINDRY-ET-LEVRECEY	DPE	ERCE	pour le réservoir d'eau potable	SIED 70	SCICAE
VELLEMINFROY	DPE	ERCE	pour des parcelles situées au lieudit "Le Moutenot"	SIED 70	SCICAE
VELLEMINFROY	DPE	ERCE	pour une zone artisanale au lieudit "Château Grenouille"	SIED 70	SCICAE
VELLEMINFROY	EP	ERCE	pour une zone artisanale au lieudit "Château Grenouille"	Commune	SCICAE
VELLEMINFROY	GCT FT	ERCE	pour une zone artisanale au lieudit "Château Grenouille"	Commune	SCICAE
VENISEY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
VEZET	DPE	ERCE	pour le réservoir d'eau potable	SIED 70	ERDF
VILLARS-LE-PAUTEL	DPE	ERCE	pour un bâtiment existant au lieudit "La Poterelle"	SIED 70	SCICAE
VILLARS-LE-PAUTEL	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
VILLEDIEU-EN-FONTENETTE (LA)	DPE	AERCE	le long de la départementale n°6 (3ème tranche)	SIED 70	ERDF
VILLEDIEU-EN-FONTENETTE (LA)	EP	AERCE	le long de la départementale n°6 (3ème tranche)	Commune	ERDF
VILLEDIEU-EN-FONTENETTE (LA)	GCT FT	AERCE	le long de la départementale n°6 (3ème tranche)	Commune	ERDF
VILLERSEXEL	DPE	AERCE	le long de la rue François de Grammont	SIED 70	ERDF
VILLERSEXEL	DPE	ERCE	pour un bâtiment de mécano-soudure (société CMS) projetée rue du Stade (2ème partie dossier renforcement)	SIED 70	ERDF
VILLERSEXEL	EP	AERCE	le long de la rue François de Grammont	Commune	ERDF
VILLERSEXEL	GCT FT	AERCE	le long de la rue François de Grammont	Commune	ERDF
VILLERS-LE-SEC	DPE	AERCE	le long de la Grande Rue (1ère tranche)	SIED 70	ERDF
VILLERS-LE-SEC	DPE	AERCE	le long de la Grande Rue (1ère tranche : travaux complémentaires rue de Saint Igny)	SIED 70	ERDF
VILLERS-LE-SEC	EP	AERCE	le long de la Grande Rue (1ère tranche)	Commune	ERDF
VILLERS-LE-SEC	EP	AERCE	le long de la Grande Rue (1ère tranche : travaux complémentaires rue de Saint Igny)	Commune	ERDF
VILLERS-LE-SEC	EP	OICEP	dans le bourg (2ème tranche)	Commune	ERDF
VILLERS-LE-SEC	GCT FT	AERCE	le long de la Grande Rue (1ère tranche)	Commune	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
VILLERS-LE-SEC	GCT FT	AERCE	le long de la Grande Rue (1ère tranche : travaux complémentaires rue de Saint Igny)	Commune	ERDF
VILLERS-PATER	DPE	RRCE	issu du poste de transformation "Villers-Pater"	SIED 70	ERDF
VILORY	DPE	AERCE	le long de la route départementale n°113	SIED 70	ERDF
VILORY	DPE	AERCE	le long de la route départementale n°113 (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
VILORY	DPE	AERCE	rue de la Vignotte (3ème tranche)	SIED 70	ERDF
VILORY	EP	AERCE	le long de la route départementale n°113	Commune	ERDF
VILORY	EP	AERCE	le long de la route départementale n°113 (2ème tranche)	Commune	ERDF
VILORY	EP	AERCE	rue de la Vignotte (3ème tranche)	Commune	ERDF
VILORY	GCT FT	AERCE	le long de la route départementale n°113	Commune	ERDF
VILORY	GCT FT	AERCE	le long de la route départementale n°113 (2ème tranche)	Commune	ERDF
VILORY	GCT FT	AERCE	rue de la Vignotte (3ème tranche)	Commune	ERDF
VOLON	DPE	ERCE	Rue de la l'Eau	SIED 70	SCICAE
VOLON	EP	EICEP	rue du château	Commune	SCICAE
VOLON	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
VORAY-SUR-LOGNON	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
VYANS-LE-VAL	DPE	ERCE	pour une maison projetée rue des Faux	SIED 70	ERDF
VY-LES-FILAIN	EP	EICEP	dans le village	Commune	SCICAE
VY-LES-LURE	DPE	ERCE	pour le pôle éducatif des Rivières, l'atelier municipal et pour la viabilisation d'une parcelle communale située lieudit "Le Village Nord" pour le bâtiment Seniors	SIED 70	ERDF
VY-LES-LURE	DPE	RRCE	issu du poste "Corne d'Amont"	SIED 70	ERDF

DPE	Travaux sur le réseau de distribution public d'électricité
EP	Travaux sur les installations communales d'éclairage public
GCTFT	Travaux de génie civil de télécommunications
GCTTV	Travaux de génie civil de télévision